UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Contribution à l'étude de la relation d'autorité des parents dans l'éducation de leurs jeunes filles en milieu rural. (Enquête menée en commune Vyanda)

Ninganza, Paul; Sous la direction du: Professeur NTAWURISHIRA Lazare

1995

UB, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation

https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1241

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI
FACULTE DE PSYCHOLOGIE
ET DES SCIENCES DE
L'EDUCATION.

CONTRIBUTION A L'ETUDE DE LA RELATION D'AUTORITE DES PARENTS DANS L'EDUCATION DE LEURS JEUNES FILLES EN MILIEU RURAL.

(ENQUÊTE MENEE EN COMMUNE VYANDA).

Sous la direction du:

Professeur
NTAWURISHIRA Lazare

Mémoire présenté par:
NINGANZA Paul en vue de l'obtention du grade de Licencié en Sciences de l'Education.

BUJUMBURA, SEPTEMBRE 1995

DEDICACE.

A ma mère,

A mes frères et soeurs,

A ma chère Fidès,

Je dédie ce mémoire.

REMERCIEMENTS.

Au terme de ce travail, c'est pour nous un grand honneur d'adresser notre profonde gratitude à toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à sa réalisation.

Nous pensons plus particulièrement à M. NTAWURISHIRA Lazare qui, malgré ses multiples responsabilités et obligations a bien assumé sa charge de Directeur du présent travail tout en combinant la simplicité d'un guide et la sévérité d'un juge. Ses remarques et ses conseils combien pertinents, nous ont été d'une grande utilité.

Nos remerciements s'adressent également à la famille NGENDAKUMANA Xavier, à la famille NDUWABIKE Jean-Marie, à la famille NDAYITWAYEKO Cyriaque, à Monsieur NIBIGIRA Léopold, à Mademoiselle NDAYISHIMIYE Fidès, ainsi qu'à Madame HATUNGIMANA Gertrude pour leur soutien tant moral que matériel. Nous leur disons grand Merci.

Nous adressons également nos sincères remerciements à nos parents qui ont bien voulu que nos horizons soient ouverts; à tous les enseignants qui, depuis l'Ecole primaire jusqu'à l'Université ont contribué à notre formation morale et intellectuelle.

Enfin, à tous nos amis et connaissances qui ont participé à la réalisation de ce travail, à tous et à chacun, nous disons Merci.

Paul NINGANZA.

LISTE DES ABREVIATIONS.

U.B. : Université du Burundi.
F.P.S.E. : Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education.
F.L.S.H. : Faculté des Lettres et des Sciences Humaines.
F : Féminin
M : Masculin
E : Effectif
T : Total

TABLE DES MATIERES.

0. INTRODUCTION GENERALE....1
1. JUSTIFICATION DU SUJET....5
2. DELIMITATION DU SUJET ET DU TERRAIN D'ENQUETE....6

I ère PARTIE: CADRE THEORIQUE.

CHAP. I.: DEFINITIONS DES CONCEPTS....7

I.1.: Education....7
I.1.1.Les buts de l'éducation....9

I..2.: Autorité....10

2.a. Ordre....12
2.b. La domination....12
2.c. La dépendance....12
2.d. La soumission....13
2.e. L'obéissance....13

I.2.1.: Les types d'autorité....13

a. L'autorité démocratique....13
b. Le type autoritaire....13

I.3.: L'autorité et l'éducation....14
I.4.: Les tâches de l'autorité....16

I.4.1. Instruire et entraîner....16
I.4.2. Commander....17
I.4.3. Redresser ou corriger....17

I.4.3.a. La suppression des influences nocives....18
I.4.3.b. Les sanctions....19

I.5. Les limites de l'autorité....19

CHAP. II.: L'EDUCATION AU BURUNDI....20

II.1.L'éducation de la fille dans le Burundi traditionnel....21

II.1.1. Le rôle de la mère....22
II.1.2. Le rôle du père....25

II.2. L'éducation de la fille dans le Burundi moderne....25

CHAP. III.: PRESENTATIONS DU MILIEU D'ENQUETE.....26

III.1. Les données géographiques.....26
III.2. Les activités économiques.....27
III.3. Les caractéristiques sociales.....27

II ème PARTIE: CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES.

CHAP.IV: PROBLEMATIQUE, HYPOTHESES ET VARIABLES.....29

IV.1. Problématique.....29
IV.2. Hypothèses de recherche.....31
IV.3. Les variables.....31

CHAP.V: METHODE DE TRAVAIL.....32

V.1. Choix de la méthode.....32
V.2. La pré-enquête.....35
V.3. L'enquête proprement dite.....36

V.3.1. Détermination des collines d'enquête.....36
V.3.2. Déroulement de l'enquête.....40

III ème PARTIE: PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS.

0. Introduction.....42

CHAP. VI: APPRECIATION DE LA CONDUITE DES FILLES.....42

VI.0. Introduction.....42
VI.1. La conduite des filles envers les parents et l'entourage.....43
VI.2. La façon dont les ordres parentaux sont exécutés.....52

Conclusion sur le thème.....59

CHAP. VII: LES ACTIVITES AU SEIN DE LA FAMILLE.....60

VII.1. La façon dont les filles accomplissent les travaux quotidiens.....61
VII.2. Les réactions des parents suite à la réticence.....68

Conclusion sur le thème.....75

CHAP. VIII: L'AUTORITE REMISE EN CAUSE.....75

VIII.0. Introduction.....75
VIII.1. Les conduites jugées répréhensibles.....77
VIII.2. Pourquoi cette dévalorisation de l'autorité?.....86
VIII.3. Revalorisation de la conduite des filles.....94

Conclusion sur le thème.....101

CONCLUSION GENERALE.....101
QUELQUES RECOMMANDATIONS.....103
BIBLIOGRAPHIE.....104
Annexes

0. INTRODUCTION GENERALE.

Dans toute société, et cela depuis le début de l'humanité jusqu'à nos jours, les enfants ont toujours bénéficié d'une certaine éducation. Cette dernière devait s'inspirer des réalités socio-économiques, politiques et surtout culturelles car, le concept d'éducation est complexe.
Mais alors, pourquoi cette importance accordée à la notion de culture quand on parle de l'éducation.

C'est que cette notion est le fondement même de l'éducation en ce sens qu'elle est l'ensemble des connaissances, des comportements, des idées, des objets qui constitue l'héritage commun d'une société. Elle est héritage parce que chaque membre de la société, au cours de son éducation reçoit cet ensemble qui a été constitué par les générations antérieures et l'intériorise.
Elle est héritage commun aussi parce que tous les membres de la société y participent selon que l'on appartient à telle ou telle société.

L'éducation ne peut pas donc se faire de façon isolée comme le précise L. NTAWURISHIRA quand il dit :

> "L'éducation n'a pas une existence propre et indépendante de la société. Elle est le moyen par lequel la société s'efforce, en tenant compte de tous les éléments et de tous les facteurs qu'elle comporte,de former les enfants selon les normes auxquelles elle croit parce qu'elle les croit utiles, susceptibles de maintenir la société ou l'idéal qu'elle défend".[1]

Comme on le voit donc, si on laisse de côté l'un de ces différents aspects ci-haut cités, l'éducation serait lacunaire. Soulignons que dans le domaine de l'éducation, la culture occupe une place de choix en ce sens qu'elle fait de l'individu ce qu'il est. C'est elle que l'on apprend à l'éduqué.
Ce que la culture ne crée pas, ce sont uniquement les déterminations personnelles dépendant soit de la nature humaine, soit de l'individualité propre.

[1] *NTAWURISHIRA. L., L'évolution pédagogique et la société, T1, Presses Universitaires, Bujumbura, 1988. P.25.*

Dans la société traditionnelle burundaise, l'éducation avait pour objectif de rendre l'enfant conforme à un certain idéal social. A cette époque, la société avait ses règles de conduite tenues valables, qui régissaient les conduites de tous les Burundais. Ces règles devaient être le résultat d'une longue expérience ayant abouti à un consensus entre les membres de la société sur ce qu'il convient de faire pour le maintien des rapports harmonieux entre les membres de la famille, entre les voisins, entre tous les membres de la communauté nationale. Elles devaient en outre embrasser tous les aspects de la vie et, étaient adoptées et défendues en fonction des besoins de l'époque. Elles étaient enseignées au jour le jour par les parents, les aînés, les voisins.

Comme la société traditionnelles était statique et fermée aux apports extérieurs, ces valeurs morales demeuraient les mêmes de génération en génération. Pendant cette période, la parole du père comme celle de la mère était sans égale; autrement dit, l'autorité parentale se faisait beaucoup sentir.

A titre indicatif, il était de règle que les jeunes et plus particulièrement les jeunes filles ne puissent pas se permettre de regagner le toit paternel après dix-huit heures. Cela était un devoir pour ces dernières.

Si des cas se produisaient, des punitions sévères s'imposaient. Dans ce même contexte, nous épousons l'idée de GLOTON. R. quand il dit :

> "Qu'il s'agisse de la taloche ou de la fessée, de la suppression de sortie, l'intention est toujours de briser la résistance de l'enfant en associant la transgression de la règle à une douleur physique ou morale (châtiment corporel, retrait de ce qui causerait du plaisir) de manière à créer une association propre à éviter le retour des situations incriminées".[1]

La société du 20ème siècle caractérisée en grande partie par une technologie très avancée, connaît une certaine transformation quant aux différents aspects qui concourent à l'éducation.

[1] ***GLOTON, R, L'autorité à la dérive***, *Casterman, Paris, 1974. P.88.*

Dans ces conditions, nous aboutissons à une rupture du lien des jeunes avec les adultes, à la disparition, à l'affaiblissement ou à la distorsion de l'institution familiale qui avait pour fonction de défendre la société des tendances antisociales de l'adolescent et de l'intégrer au monde des adultes. Notre culture s'est désagrégée lorsqu'est apparu la culture étrangère sur le sol africain.

L'attitude des jeunes apparaît donc comme une conséquence de la révolution industrielle qui a vu le jour dans les pays européens. C'est ainsi que tout un système de valeurs a disparu sans être remplacées par un nouveau système remplissant le même rôle fonctionnel.

L'organisation familiale traditionnelle était fondée sur le principe d'autorité qui unifiait entre elles les diverses institutions : l'autorité familiale du père, l'autorité des aînés et des supérieures hiérarchiques.

Suite à cette révolution qui va en s'accélérant, l'homme se trouve confronté à des problèmes nouveaux pour lesquels l'usage de l'autorité ou des recettes traditionnelles apparaît inefficace. Il doit donc trouver un moyen pour parvenir à vivre humainement, c'est-à-dire en accord avec sa nature profonde dans le mouvement et le changement.

En observant les changements opérés dans la société, certains auteurs sont arrivés à la conclusion qu'une remise en cause de l'autorité parentale est devenue manifeste. Nous rejoignons ici l'idée de DEBRE. R et al à travers l'ouvrage "Psychologie de la famille" quand ils disent :

> "On assiste incontestablement à l'heure actuelle et dans tous les pays à une remise en question de bien de règles éducatives jusqu'alors apparaissant comme absolues et indiscutables.
> Le cadre familial, autrefois quelque peu rigide et de type patriarcal éclate et des heurts apparaissent évidents qui, dans les générations précédentes, ne rencontraient pas l'ampleur qu'ils atteignent aujourd'hui".[1]

En effet, nous remarquons actuellement que l'autorité parentale perd de plus en plus son poids, son importance. L'esprit d'indépendance, une désobéissance notoire dont font preuve les jeunes d'aujourd'hui ne sont que des exemples apparents. Ainsi, ces jeunes filles se permettent de fréquenter des milieux peu

[1] ***DEBRE R. et al., Psychologie de la vie familiale,*** *Fernand Nathan, 1976. P365.*

recommandables, à l'insu de leurs parents, allant jusqu'à oublier les activités qui leur incombent.

Cette attitude des filles en milieu rural n'est qu'un aspect de la remise en question de cette autorité.
Cette dernière tendant de plus en plus à être submergée par leurs caprices.
Face à cette situation, nous nous posons une série de questions.
Ces comportements inhabituels ne seraient-ils pas liés à la modernisation de notre société?
Y-a-t-il un relâchement de la part des parents dans leur tâche d'éducateurs?

C'est en essayant de répondre à ces questions que nous pourrons réfléchir sur le sujet et ainsi avoir des éléments de réponse à notre problématique.

Ainsi, dans notre travail, nous allons procéder de la manière suivante :

Dans la première partie intitulée "cadre théorique", nous allons tout d'abord élucider les concepts "autorité" et "éducation" et d'autres notions connexes.
De cette façon, nous pourrons dégager les théories sur l'éducation de la jeune fille dans le Burundi traditionnel et dans le Burundi moderne. Par la suite, nous allons présenter le milieu d'enquête.

Dansla deuxième partie intitulée "Considérations méthodologiques", il sera question de poser le problème de recherche et apporter des réponses provisoires. C'est-à-dire l'élaboration des hypothèses de travail ainsi que la justification des variables.
Dans ce même cadre, une méthode de travail sera précisée.
Enfin, dans la dernière partie, nous allons présenter en même temps faire une analyse et une interprétation des données que nous aurons recueillies sur le terrain de notre enquête.
Cette phase sera suivie d'une conclusion générale sur tout le travail et de quelques suggestions.

1. JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET.

La raison profonde qui nous a poussé à choisir un tel sujet est que le comportement des jeunes filles actuelles ne répond pas aux aspirations de leurs parents.
Nous souhaitons alors déceler les raisons profondes, majeures qui seraient à la base de ces comportements inhabituels observés chez les jeunes filles en milieu rural et, en conséquence nous serons amenés à proposer des voies de remédiation.

A l'heure actuelle, on note de la part des jeunes filles des insoumissions à l'autorité parentale, des refus à l'ordre établi, des crises d'indépendance. De cette opposition, on serait tenté de croire que les progrès techniques du 20ème siècle, le contact étroit avec la culture étrangère seraient à l'origine de cet état de chose. Mais, il est à remarquer que le progrès n'élimine pas les limites socio-culturelles tracées par une société donnée.

Nous remarquons que l'éducation des jeunes filles en milieu rural tend à devenir de plus en plus "difficile". Elle n'a pas de rapport étroit avec celle d'autrefois. Les filles se comportent comme si l'autorité fait défaut. Il est en effet indigne de voir une jeune fille avec un jeune garçon qui se tiennent les mains" bras dessus, bras dessous", "se baladant" sur la voie publique aux heures avancées. Une telle liberté poussée à outrance chez ces dernières est porteuse de pas mal d'inconvénients.

Par cette étude donc, nous voudrions par le biais des parents, eux qui sont le plus concernés par l'éducation de leurs enfants, savoir le pourquoi des comportements inhabituels observés.
Comment alors faut-il remédier à cette situation qui se traduit par un vagabondage sexuel, et le risque d'être frappées par le grand fléau qui menace le monde actuel à savoir le SIDA.

Avec le concours des parents, nous pensons qu'à la fin de ce travail, nous aurons trouvé quelques éléments de réponse à notre problématique.

2. DELIMITATION DU SUJET ET DU TERRAIN D'ENQUETE.

Nous avons choisi les jeunes filles du milieu rural en commune de VYANDA parce que, originaire de cette commune, nous sommes témoin de leur comportement qui reste incompréhensible.

Nous avons également choisi cette commune à cause des contraintes liées au temps et aux moyens financiers.
Il nous est impossible de mener notre enquête dans toutes les provinces du pays.

I^{ère} PARTIE: CADRE THEORIQUE.

CHAP.I: DEFINITION DES CONCEPTS.

Il nous semble utile avant d'entamer notre travail, d'éclaircir les concepts-clés; à savoir le concept d'"éducation" et celui d"autorité".
Cependant, nous ne prétendons pas faire l'inventaire de toutes les définitions données à ces différents concepts car, certaines de ces définitions n'ont pas de rapports directs avec notre recherche.

C'est pourquoi nous ne retiendrons que celles qui nous aident à la compréhension de notre problématique.

I.1. EDUCATION.

L'éducation est

> "l'action exercée par un adulte qui en a la charge (éducateur) sur un être jeune en vue du développement physique, intellectuel et moral de celui-ci et de son intégration dans le milieu où il est destiné à vivre".[1]

Dans cette perspective, l'éducation fait l'objet d'efforts réfléchis de la part des éducateurs; elle tend à l'heureux épanouissement du sujet en vue de la perfection, de son bonheur et de sa destination sociale. Elle suscite les progrès des tendances utiles et l'inhibition de celles qui seraient nuisibles à l'objectif poursuivi.
S'exerçant sur l'enfant dès sa naissance, elle le conduit d'étapes en étapes vers l'autonomie de l'adulte.

Elle consiste à créer autour de lui le climat qui convient et à exercer une action précise tant par l'apport direct (enseignement) que par le comportement de l'éducateur qui doit être en corrélation avec celui du sujet à tous les moments où il est en contact avec lui.

Les contacts éducateur-enfant sont habituels (la vie de famille par exemple) ou provoqués, l'action de l'adulte s'exerce alors à travers une activité proposée.

L'éducation apporte à l'enfant la formation professionnelle comme l'enseignement, ainsi que des habitudes de vie, de pensée,

[1] ***LAFON. R, Vocabulaire de Psychopédagogie et de Psychiatrie de l'enfant**, Paris, P.U.F., 4ème édition, 1979.P.336.*

une manière générale qui lui permettent de tenir sa place d'homme au cours de son existence, et d'assurer les responsabilités personnelles et sociales dans le milieu où elle se déroule, selon un style de vie qui lui est propre. Une bonne éducation doit permettre à l'individu d'utiliser ses possibilités au maximum, de faire face aux difficultés qu'il rencontrera inévitablement dans la vie et de s'adapter à l'évolution sociale de son temps qui peut avoir une répercussion directe sur son mode de vie ou son activité professionnelle.

Si le but de l'éducation comme le souligne Robert LAFON est de préparer et de faciliter l'intégration de l'enfant dans la société en lui faisant acquérir des connaissances, des savoir-faire, des habitudes, des règles de morale; il est bien évident que ces acquisitions sont fonction de la société dans laquelle il vit.

Dans ce même cadre, on ne saurait valablement instruire et éduquer un enfant sans, préalablement fixer ce que la société de demain attend de lui comme adulte. Ici nous rejoignons les propos du Professeur NTAWURISHIRA Lazare quand il dit :

> "L'éducation est un fait social qui doit être analysé dans un contexte historique et social déterminé, c'est-à-dire que pour comprendre un système éducatif d'une époque déterminée, il faut d'abord procéder à l'étude de la société de cette époque, sa philosophie du monde et de la vie, son économie, son système politique, bref l'ensemble de ses institutions".[1]

Considérée au point de vue "fonctions culturelles", l'éducation n'est que la transmission d'un patrimoine ou d'un héritage d'une génération à l'autre. Elle vise à assurer une continuité, à être l'instrument par lequel les civilisations se perpétuent et grâce auquel les membres d'une société, qui sont aussi les porteurs d'une culture, s'assurent que les conduites nécessaires à la survie de celle-ci sont apprises.

Elle apparaît en quelque sorte comme la culture elle-même, se transmettant, se perpétuant, s'actualisant dans une nouvelle génération mettant tout en oeuvre dans son organisation, ses ressources, son génie pour assurer sa pérennité.

Grâce à elle, les enfants qui grandissent, deviennent des porteurs, des représentants, puis des instruments et des médiateurs de cette culture. L'éducation est de ce fait le moyen mis en oeuvre collectivement par lequel une société initie sa

[1] ***NTAWURISHIRA. L, op.cit, P.1***

jeune génération aux valeurs et aux techniques qui caractérisent la vie de la civilisation.

L'éducation apparaît en second lieu comme l'héritage, l'équipement que l'individu reçoit pour pouvoir s'intégrer dans sa communauté.
Grâce à elle, il est muni d'un langage, d'un corps de connaissances, d'une échelle de valeurs, d'un cadre général de pensée et de référence, d'une sensibilité, d'un savoir-vivre.

Enfin, même dans les civilisations les plus traditionnelles et les plus stables, l'éducation apparaît comme un facteur de stabilité et de changement social.
L'univers mental d'une génération n'est jamais tout à fait identique à celui des générations qui précèdent ou suivent.

Nous remarquons encore une fois avec ces différents auteurs que l'éducation ne se fait pas de façon isolée car, en effet, on ne peut pas prétendre réaliser la tâche d'éducation en laissant de côté les aspects qui concourent au développement de l'homme. Nous tenons à souligner que le concept d'éducation tel que défini par ces différents auteurs est axé sur l'épanouissement de l'individu ainsi que son intégration dans le milieu où il est appelé à vivre.

I.1.1. Les Buts de l'Education.

De prime abord, l'éducation apparaît comme le processus aux innombrables aspects par lequel les adultes d'une société donnée tentent d'intégrer les jeunes, nouveaux venus à cette société. Ces adultes imposent même aux éduqués les modalités comportementales propres à la société.

Délibérément et inconsciemment à la fois, les adultes transmettent à leurs enfants des techniques, des valeurs et leur enseignent aussi à agir et à penser comme eux. Ils leurs enrichissent de leurs façons de voir, de sentir et de réagir.

Convergeant avec les tendances propres à l'enfant, qui le poussent à imiter les adultes et à s'identifier à eux, la "pression sociale" et l'éducation exercent sur lui une action conformante qui assure le maintien et la pérennité de la société. L'enfant doit faire l'apprentissage de son humanité pour devenir un homme adulte; cet état adulte dépend autant et probablement davantage de facteurs culturels que de facteurs biologiques. En conséquence, la fonction de l'enfance et de l'éducation, c'est précisément de permettre et d'assurer ce devenir adulte.

Selon cette perspective, l'éducation nous apparaît comme la condition sine qua non de l'éclosion et de l'élaboration des caractéristiques de l'homme adulte.

Elle constitue une nécessité impérieuse pour le devenir de l'individu lui-même qui, sans elle n'atteint pas la stature adulte propre à son espèce. Le but de l'éducation ce n'est plus seulement assurer la pérennité de la société; c'est aussi susciter l'éclosion de l'adulte dans l'enfant, aider celui-ci à devenir adulte. Devenir un adulte, c'est sans doute aussi s'intégrer au groupe des adultes, tel qu'il existe et en assurer la continuité. Etre conduit à adopter les modes de comportement des adultes, c'est sans doute aussi une manière de devenir adulte.

Cependant, cet adulte est appelé à vivre dans un monde plus éloigné des formes de civilisations traditionnelles.
Ce monde nouveau qui s'élabore sous nos yeux, sous l'effet du progrès technique, sera marqué par la complexité croissante des problèmes et par la multiplication des rapports humains. Et s'il paraît promettre à l'homme des loisirs accrus et généralisés, il lui imposera en retour par sa mobilité même, des changements continuels dans ses modes d'action et de pensée ainsi que des responsabilités accrues.
A ce propos L. ARMAND cité par P. OSTERRIETN nous dit :

> "Il faudra apprendre aux hommes à vivre dans un monde aux dimensions transformées et aux données mouvantes alors que des siècles durant, il s'agissait avant tout de leur apprendre à s'imprégner des traditions sur lesquelles était fondé le fonctionnement de la société statique".[1]

En définitive, comme il a été souligné dans les pages précédentes, tout le processus éducatif, sous ces modalités diverses vise au même but qui concerne l'unité de la personne humaine.

I.2. AUTORITE

Plusieurs définitions de ce concept ont été données, mais nous ne retiendrons que quelques unes qui cadrent avec notre recherche.
A ce propos, R. MUCCHIELLI s'exprime en disant :

> "L'autorité est un fait de relation. Il n'y a pas d'autorité "en soi"; elle n'existe que par l'existence de celui, celle ou ceux, sur qui elle s'exerce, à qui elle s'adresse, et par le pouvoir

[1] ***OSTERRIETH. P, Faire des adultes**, Bruxelles, Dessart et Mordaga, 13 ème édition, 1970, P. 30.*

> d'influencer leur comportement, leurs opinions, leurs actions,leurs manières d'être, de les faire aller dans un certain sens, indiqué ou fixé par le détenteur de l'autorité".[1]

On remarque à travers cette définition que l'autorité qui exige du moins la présence de deux individus est un concept qui va de paire avec celui d'éducation; du moins pour le cas qui nous concerne.
Dans le domaine de l'éducation, elle occupe une place non moins importante pour l'épanouissement de l'individu. C'est dans ce sens que N. SILLAMY s'exprime en disant :

> "Sans autorité, l'éducation se fait mal, la personnalité reste faible, inconsistante; la conscience morale est déficiente; le sujet vit dans l'insécurité et l'anxiété".[2]

Cependant, l'autorité mal comprise, tyrannique est aussi néfaste que la carence d'autorité.
Dans les familles, où normalement le père exerce l'autorité, certaines attitudes paternelles, trop rigides, sont responsables des troubles de la vie sociale ultérieure des enfants.
Le père qui exerce son autorité doit le faire pour protéger l'enfant des dangers dont il est encore ici incapable de dominer, et non pas pour affirmer sa propre personnalité. Son attitude doit être celle d'un éducateur bienveillant, ferme, qui sait évaluer les risques et aider les enfants dans la recherche de leur autonomie.

Bien que l'autorité parentale trace la ligne directrice pour un bon comportement, cette autorité est à exercer avec souplesse comme le souligne M. LESCURE :

> "Lorsque le père est trop dur,trop sévère, de graves inconvénients surviennent aussi, et il peut en résulter de véritables psychoses chez les enfants. La dureté est aussi fâcheuse que la faiblesse".[3]

Dans ces conditions, l'autorité exige de celui qui la manie et qui en dispose, certaines conditions. Elle est à exercer dans un climat de justice et d'affection, un climat d'union; elle exige

[1] ***R. MUCCHIELLI,*** ***Psychologie de la relation d'autorité;*** *3e éd. 1982, Edition E.S.F.; P.5.*

[2] ***N. SILLAMY,*** ***Dictionnaire de la Psychologie;*** *Paris, P.U.F. 1978. P.39.*

[3] ***M. LESCURE,*** ***Les carences éducatives,*** *Toulouse, Privat, 1978, P.75.*

aussi une maîtrise de soi, une certaine précision dans ce qui est demandé.

Toutefois, cette autorité n'est pas aux seules mains du père ou de la mère; elle est confiée aux parents pour protéger l'enfant dans sa sécurité, sa santé et sa moralité.
Les parents possèdent donc le choix des principes éducatifs qu'ils veulent mettre en cause, le pouvoir de surveiller les relations et les correspondances de l'enfant.

Après ce concept d '"autorité", nous pouvons maintenant définir d'autres notions qui lui sont connexes.
Ces notions sont : ordre, domination, obéissance, dépendance et soumission.

a. Ordre.

La notion d'ordre suppose que le détenteur de l'autorité a un certain poids et de ce fait, peut contraindre celui qui lui est soumis. Il se montre supérieur à ceux à qui il s'adresse.

b. La Domination.

Concernant la domination, celui qui détient l'autorité manifeste une domination; celui-ci dispose de la force de contrainte pour déposséder l'individu de ses droits. Cette domination fait que l'individu reste sous la dépendance de celui qui a l'autorité.

c. La Dépendance.

Vue de côté de ceux qui la subissent, la relation d'autorité serait essentiellement une relation de dépendance parce qu'elle est négation de leur autonomie.

Etre dépendant, c'est s'en remettre à quelqu'un d'autre pour la satisfaction des besoins et attentes personnelles; tout dépend alors de cet autre que ce soit la sécurité, la réalisation des objectifs personnels, la réalisation de soi.

Cette dépendance, absence ou perte d'autonomie est contraignante et frustrante en soi puisqu'elle est privation de liberté; elle est aussi source d'autres frustrations. Cela tient du fait que l'autre est libre de ne pas donner, de ne pas satisfaire ses besoins; l'être dépendant est en état de quête permanente.

L'autorité du chef renforce chez les subordonnés la dépendance, dans la mesure où il contrôle tout, détient le pouvoir de donner ou de supprimer des éléments importants de l'existence, laisse autrui dans l'incertitude, décide de ce qu'il convient ou ne convient pas de faire et dispose des sanctions.

d. La Soumission.

Cette notion est apparentée à celle de dépendance. Qu'on soit dépendant ou soumis, on doit se conformer aux exigences de celui qui détient l'autorité.

e. L'Obéissance.

Dès la naissance, l'homme est conditionné à l'obéissance. Ce conditionnement s'opère de façon très simple : briser la résistance de l'enfant en associant la transgression de l'interdit à une douleur physique ou morale jusqu'à l'acquisition du sens de responsabilité personnelle.

I.2.1. Les types d'autorité.

Nous pouvons distinguer deux types d'autorité, à savoir : l'autorité démocratique, le type autoritaire.

a. L'Autorité Démocratique.

L'autorité démocratique s'exerce en tenant compte de l'avis des subordonnés. Cette autorité opère très peu par ordre direct, par commandement arbitraire.
Elle recourt surtout à la suggestion; à la stimulation, à la concertation. C'est la seule autorité qui parvient à s'imposer par la seule persuasion. Elle suscite rarement ou ne provoque même jamais des réactions négatives parce qu'elle est perçue positivement par les sujets.

Le chef ou le supérieur démocratique argumente, informe, cherche à persuader, dialogue, pratique la concertation et discute habituellement avec ses subordonnés.

b. Le Type Autoritaire.

Ce type d'autorité impose ses ordres, en exige l'exécution à la lettre et menace de punition.

Il recourt excessivement à la contrainte. Il entend trancher seul sans consulter personne, dédaigne de justifier ses décisions et méprise les conversations familiales.

L'autoritaire garde une distance aussi grande que possible. Il n'entre pas en relation avec ses subordonnés si ce n'est que pour commander et juger. Il ne se donne pas la peine de justifier ses décisions comme il n'accepte jamais les justifications de la conduite de la part des subordonnés.

Ce type d'autorité basée sur la contrainte provoque un ressentiment profond chez les personnes qui doivent s'y soumettre. Elles se sentent réduites dans leur personnalité par le fait de se subordonner à la volonté d'un autre homme.
La soumission à ce genre d'autorité cache souvent des attitudes déplorables et dangereuses. Au lieu de recourir à la menace, l'autorité devrait plutôt s'adresser à la volonté des sujets.
Du type autoritaire, nous pouvons évoquer le concept d'"autoritarisme", qui se caractérise par l'abus du commandement et la réduction abusive de la liberté. Il est parfois signe de faiblesse.
L'autoritariste est hanté par la crainte de manquer d'autorité. C'est la raison pour laquelle, il est toujours sur ses gardes afin de punir quiconque, veut s'écarter de l'ordre établi. De ce fait, il se crée au niveau de l'éducation un conflit entre les jeunes et l'adulte alors qu'elle devrait être le résultat d'une large collaboration des deux.

Notons que la véritable autorité est totalement différente de l'autoritarisme et du laisser-faire car, ces deux concepts ne constituent que des freins quant à l'épanouissement de l'éduqué.

En effet, l'autorité est rationnelle, équitable, efficace; l'autoritarisme est irrationnel, arbitraire, assez rarement efficace; le laisser-faire n'est pas le modèle à suivre pour l'éduqué.

Il importe donc de souligner que dans le domaine de l'éducation, il faut doser la liberté qu'on accorde à l'éduqué. A partir de la liberté d'agir qui lui est offerte, il pourra juger de la qualité de l'autorité de celui qui détient le pouvoir.

I. 3. L'AUTORITE ET L'EDUCATION.

Le concept d'"autorité" est intimement lié à celui d'"éducation" comme l'a bien souligné N. SILLAMY dans les pages précédentes.
L'on ne peut pas séparer l'éducation de l'autorité car sans elle, l'éducation présente quelque part des lacunes, des défaillances. Idéalement, A. FULCHIRON nous montre à travers les

lignes qui suivent l'importance que revêt l'autorité dans le processus d'éducation.

> "L'autorité parentale comble un vide, compense une faiblesse, assiste un développement, favorise un épanouissement. De plus, l'exercice de l'autorité parentale est ordonné vers un but bien défini : "protéger l'enfant dans sa sécurité, sa santé et sa moralité :"[1]

Comme on le voit donc, l'absence de l'autorité dans cette action éducative occasionne des lacunes sans précédents. A cet effet, les parents qui sont les détenteurs de cette autorité, doivent faire preuve de bon sens d'éducateurs en inculquant aux enfants des conduites qui ne s'écartent pas des normes de la société.

Toutefois, cette autorité dont disposent les parents serait sans effets en l'absence de l'obéissance de la part des éduqués. Mais alors, qu'est-ce qui pousse l'homme à l'obéissance? L'autorité appelle obéissance soit par libre consentement, soit par crainte et, le détenteur de cette autorité dispose d'une force qui fait que les petits doivent se soumettre aux ordres établis comme le souligne G. MENDEL en définissant le concept "autorité".

> "L'autorité est le moyen d'obtenir avec une économie de dépense une attitude de soumission. Le supérieur domine, l'inférieur se soumet;"[2]

Et comme nous avons eu l'occasion de distinguer les différents types d'autorité, l'obéissance n'est pas aussi identique. En effet, une autorité qui s'impose entraîne une obéissance dont la nature ne serait pas la même que celle qui lie le sujet à une autorité par son propre consentement. L'admiration suscitée chez le sujet par ce type d'autorité qui a du prestige, conditionne une obéissance profonde et durable.
L'autorité lui sert de modèle d'identification très viable. Le sujet obéissant ne se sent pas soumis au service d'une autre volonté, tandis que dans le premier cas, le sujet peut se plier

[1] ***A FULCHIRON***, ***Autorité parentale et parents désunis***, *Paris, Edition au C.N.R.S, 1995, P.28.*

[2] ***G. MENDEL***, ***Pour décoloniser l'enfant***, *Paris, Payot, 4e éd. 1979. p.38.*

en apparence par peur de la punition; il exécute les ordres avec une profonde impatience en attendant le jour où il pourra se libérer.

Mais, dans tous les cas, on parle de l'obéissance depuis celle qui résulte d'une résignation - contrainte à celle émanant de l'adhésion enthousiaste. Les mobiles qui poussent à l'obéissance sont donc multiples. Les plus fréquents sont : la crainte, l'imitation des autres qui obéissent par le souci de tranquillité et de sécurité, le goût du moindre effort, l'habitude d'obéir.
En général, les mobiles qui poussent à l'obéissance peuvent être ramenés à deux : elle est liée à l'admiration de celui qui représente l'autorité, liée aussi à la crainte.

Soulignons en passant que l'autorité des parents leur vient de leur situation par rapport aux enfants et l'obéissance tient surtout à un sentiment de dépendance vécu à leur égard.

I.4. LES TACHES DE L'AUTORITE.

Il s'agit de montrer ici, la façon dont les parents exercent leur autorité.
D'après Joseph DUHR, nous pouvons distinguer cinq tâches différentes auxquelles se ramène le concept d'autorité : instruire, commander, redresser, corriger et entraîner.
En analysant les différentes tâches dévolues à l'autorité, nous remarquons que certaines d'entre elles sont complémentaires. Dans le domaine de l'éducation, il est impossible de séparer le fait d'instruire et d'entraîner, le fait de corriger et de redresser.

1. Instruire et entraîner.

L'instruction dont le but est l'acquisition des connaissances, contribue à l'éducation intellectuelle et mentale de l'individu. Elle s'intègre à la personnalité de l'individu, influence sa manière de penser et d'agir et fait de l'homme instruit un être cultivé.
En éducation, nous sommes convaincus que le meilleur moyen pour apprendre est l'exemple. C'est par l'exemple que l'éduqué reçoit de l'éducateur un bagage intellectuel, un bagage de conduites conformes aux normes d'une société donnée. De cette façon, l'enfant est entraîné aux pratiques de la vie quotidienne du milieu. Ainsi, les propos de F. MAURIAC soulignent le fait que l'exemple est le moyen d'éducation par excellence.

> "on éduque presque sans le vouloir, en vivant.Les enfants sont des appareils enregistreurs qui ne laissent rien perdre. Ce qu'ils retiennent de l'ensemble de notre

> vie, c'est cela qui a le plus de pouvoir sur eux".[1]

C'est donc ce que sont les parents, leurs comportements quotidiens qui comptent pour l'enfant. Il importe alors pour les parents de montrer à leurs enfants de bonnes habitudes. Cela doit être fait aux plus jeunes âges quand l'enfant est encore malléable et passible aux restrictions des parents. L'enfant quant à lui pourra aussi au fil des temps acquérir d'autres habitudes de la part de ses égaux.

2. Commander.

Le fondement de l'autorité se trouve dans l'art de commander. Il réside dans un accord entre celui qui commande et celui qui doit se soumettre à l'ordre établi. L'on doit comprendre qu'il ne faut pas imposer des ordres, mais plutôt, il faut qu'ils soient acceptés librement et exercés sans contraintes. Les sujets soumis à l'autorité doivent eux aussi avoir une part de décision.

L'autorité doit considérer le commandement comme un guide dans le domaine de l'éducation. L'éducateur commande et l'enfant doit accomplir les ordres. Toutefois, ce commandement doit être soumis à certaines conditions si l'éducateur veut se faire obéir. Il importe pour ce faire de rendre acceptables à l'enfant les ordres et les conseils auxquels il doit se plier. Cela nécessite bien entendu de la part de l'éducateur un certain nombre de qualités. Il en ressort que la première qualité indispensable à l'autorité est la fermeté.
En effet, l'éducateur a le droit de commander et doit se faire obéir. C'est ainsi qu'il doit user d'un ton ferme et tenir à ses ordres. Il devra veiller à l'exécution de ces ordres avec une fermeté inflexible, sans devoir les répéter, sans supplier l'enfant. Son autorité est ainsi renforcée. Conscient aussi de sa mission, il ne doit jamais donner des ordres irréalisables ni les ordres qui surchargent l'enfant.
Dans ces conditions, le commandement incite l'enfant à l'exécution volontaire des ordres et des devoirs que lui impose l'éducateur. Et si l'obéissance ne se réalise pas, l'éducateur est obligé de prendre d'autres mesures qui s'imposent.

3. Redresser ou corriger.

La mission d'éduquer est très délicate surtout pour les enfants. En effet,l'enfant est un être en devenir et,sa

[1] ***MAURIAC, F., L'éducation des filles;*** *Paris, Cornea, 1930.P.57.*

personnalité, sa place dans la société seront le fruit de l'éducation reçue surtout dès le bas âge comme le précise A.GESELL en ses termes:

> "Il faut dès les premiers âges de la vie,fournir à l'enfant des occasions de faire des projets et d'assumer les responsabilités qui puissent consolider sa propre personnalité."[1]

De bonnes ou de mauvaises habitudes acquises au cours de sa vie influenceront sans doute son comportement de tous les jours.La personnalité est pour ainsi dire comparable à de la cire à laquelle on peut donner une forme voulue. Cela tient au fait que les premières années de la vie d'un individu lui laissent des traces quasi indélébiles.L'enfant peut donc être victime toute sa vie, des maladresses éducatives d'un éducateur ignorant l'impact de son action sur sa personnalité très malléable.

Et si l'on peut corriger les imperfections d'une oeuvre matérielle,il est difficile de corriger des comportements acquises en bas âge. Cependant,tout éducateur conscient de sa mission ne peut pas laisser perdurer chez l'enfant,des comportements qui s'écartent de plus en plus des normes sociales.
C'est ainsi que le redressement ou la correction consistera pour l'éducateur de combattre les mauvaises habitudes en privilégiant les bonnes habitudes.

Eu égard aux mauvaises habitudes observées chez l'enfant, des moyens de redressement sont mis en oeuvre. Ces derniers se répartissent en deux catégories.

a. La suppression des influences nocives.

Le comportement de l'individu est en grande partie tributaire des influences du milieu dans lequel il vit. Parmi celles-là, nous pouvons citer celles du village, des bandes constituées hors de l'école avec des camarades qui entraînent les autres dans des comportements mal considérés. Le rôle des parents sera donc de les supprimer à bas âge avant qu'ils ne soient intériorisés car, selon l'adage burundais:"Igiti kigororwa ki kiri gito". C'est-à-dire "L'arbre se redresse quand il est encore jeune".
Toutefois, l'on remarque qu'il y a des comportements que les parents ne peuvent pas contrôler, surtout pour les enfants qui fréquentent des écoles. Mais en tout état de cause, les parents sont invités à s'y investir pour combattre à jamais les mauvaises habitudes et le cas échéant, infliger des sanctions.

[1] *A. GESELL; Le jeune enfant dans la civilisation moderne, Paris, P.U.F., 11e éd. 1980.P.8.*

b. Les sanctions.

En vue de redresser l'enfant qui, dans son comportement manifeste quelques défaillances, les parents peuvent recourir aux sanctions.
Mais alors quelle est la portée éducative d'une sanction?
En fait, la sanction a une valeur démonstrative, instructive. Elle sert à distinguer le bien du mal, à encourager vers le bien ou détourner du mal; elle vise à la correction individuelle, au redressement dans la bonne direction des caractères en voie de formation.
Quand on inflige la punition, on veut obtenir que le sujet se corrige de ses déviations ou se conforme à une règle déterminée. On se propose de lui inculquer également la diligence, le soin dans le travail, l'honnêteté, le savoir- vivre. Lorsqu'ils punissent, les éducateurs se proposent d'amender, de rectifier, d'inculquer de bonnes habitudes.
Il est de leur droit donc de choisir entre les sanctions morales, physiques et matérielles, celles qui sont les plus efficaces.

I.5. LES LIMITES DE L'AUTORITE.

L'action de l'autorité se trouve limitée par les objectifs qui lui sont assignés et les pouvoirs dont dispose celui qui l'exerce. Et comme tous les autres rôles sociaux, l'autorité est faite de droits et d'obligations. Elle est à exercer de façon à ne contraindre personne pour que, entre l'éducateur et l'éduqué puisse régner un climat de confiance car, plus l'autorité est oppressive, plus elle déclenche chez les assujettis, des réactions de panique, de dépendance anxieuse ou d'agressivité. Cette dernière réaction provoque à son tour l'aggravation du joug répressif.
L'exercice de la fonction d'autorité doit donc présenter des limites fonctionnelles et en dehors de ces limites, elle est bien nulle ou bien en infraction avec les règles qu'elle représente.

L'autorité parentale n'est pas exercée de la même façon sur le jeune enfant et sur l'adolescent.
En fait, le but principal de cette autorité est de pouvoir aider l'enfant non encore autonome à accomplir ses devoirs, à satisfaire ses besoins vitaux.
Progressivement, sa conscience morale et sociale s'éveillera, se développera jusqu'à l'affermissement. L'autorité devra donc limiter ses interventions en fonction de cette évolution. Il en résultera alors que l'autorité à mesure que l'enfant grandit, doit se relâcher et atténuer son emprise.

Enfin, l'autorité parentale telle qu'elle en résulte, des relations entre parents et enfants n'est pas à l'abri des abus. Certains parents cèdent quelquefois aux caprices des enfants qui veulent s'émanciper trop tôt; d'autres refusent de connaître les droits nouveaux de l'enfant qui se justifient par son degré de maturité. Ainsi, dans le premier cas, nous sommes en présence des parents chez qui se manifeste un excès d'indulgence et où les enfants sont gâtés. Il s'agit pour ce cas, de la démission pure de l'autorité. Dans le second cas, il s'agit des parents chez qui prédomine un excès de sévérité dans l'exercice de leurs fonctions d'autorité. C'est de l'autoritarisme.

Cependant, en éducation, l'on ne doit pas privilégier aucune de ces deux positions. Mais au contraire, on doit essayer de les confronter pour occuper le juste milieu, où les besoins de l'éduqué et de l'éducateur sont satisfaits. Un climat de confiance s'avère donc nécessaire. Soulignons ensuite que l'éducation reçue par les parents a une grande influence sur la conception de l'autorité qu'ils doivent exercer sur leurs enfants.

CHAP. II: L'EDUCATION AU BURUNDI.

Dans notre société, l'éducation des enfants est une affaire des parents et même de l'entourage. Mais, cette conception semble être quelque peu limitative car, ce ne sont pas uniquement les parents et l'entourage qui sont concernés, d'autres membres de la famille sont à associer.
Bref, l'éducation des enfants revient à toute la famille et à leur entourage.

La conception de la famille s'inscrit dans un cadre interactionnel. Elle est cette unité composée de personnes exerçant l'une sur l'autre une action. Mais, cette action s'exerce en fonction des rôles, basés sur des normes que l'individu identifie, soit en se rapportant à des groupes de référence, soit à partir de sa propre conception. Ce cadre comprend également l'étude des processus d'autorité, de conflits, de communication, etc, dans la famille.
La fonction de la famille auprès de l'enfant dépasse le domaine de l'éducation élémentaire et celui de l'acquisition d'habitudes destinées surtout à sauvegarder le confort et le prestige de l'adulte.
La famille est le lieu d'insertion de l'enfant dans la société et dans la culture; elle constitue le moyen par lequel il est introduit dans la vie humaine et le cadre dans lequel s'élabore sa personnalité.
Sur ce, on se rend compte que l'éducation reçue dans la famille occupe une place de choix dans la vie de l'homme comme cela est développé dans les lignes suivantes :

"L'éducation qui s'y donne est très importante dans ce sens qu'elle nous poursuit partout où nous sommes même dans la solitude la plus totale".[1]

De nombreux traits importants de la personnalité se constituent au gré des situations vécues par l'enfant au sein de sa famille; c'est-à-dire que les attitudes parentales ont des conséquences sur l'avenir de l'enfant. Les parents ont donc intérêt à manifester des attitudes favorables à l'égard des éduqués.

A ce propos, P. OSTERRIETH souligne l'importance des attitudes des parents dans l'action éducative :

"Notre attitude éduque bien plus que nos paroles parce que nous sommes le but et le modèle de l'enfant".[2]

Cependant, bien que cette action revient particulièrement aux parents, chacun d'eux remplit un rôle déterminé dans la famille auprès de l'enfant. Malgré cette même répartition des rôles, ils doivent rester solidaires car, toute dissension entre les parents dont les rôles sont complémentaires, met en péril la sécurité de l'enfant et donc l'harmonie de son développement et de sa personnalité.
Certains ont tendance à croire que les mères sont pour la tendresse, la surprotection de l'enfant ou pour l'indulgence et le père pour l'autoritarisme, mais les différences qui existent d'un couple à l'autre, d'une famille à l'autre défient cette généralisation. Il nous faut donc à présent tenter de préciser dans la perspective de l'élaboration de la personnalité de l'enfant, ce qui semble constituer l'apport essentiel de chacun des parents.

II. 1. L'ÉDUCATION DE LA FILLE DANS LE BURUNDI TRADITIONNEL.

En général, l'éducation traditionnelle de la jeune famille insistait beaucoup sur l'aspect moral que sur l'aspect intellectuel. Cette dernière incombe non seulement aux parents

[1] ***A. NTABONA et al.;*** ***Famille et Education****, In « Au coeur de l'Afrique », Presses Lavigerie, Bujumbura, 1990, P.38.*

[2] ***P. OSTERRIETH;*** ***L'enfant et la famille****, Les éditions du Scarabée, Paris, 1963. P.89.*

comme déjà annoncé précédemment, mais aussi à toute personne adulte de l'entourage de l'enfant.
Pour mieux voir comment cette éducation est assurée, il importe d'analyser la tâche qui revient à chacun des parents.

II. 1.1 Le rôle de la mère.

La mère commence à apprendre à sa fille dès le jeune âge des détails de ménage tels que la préparation de la nourriture, l'ordre et la proprété de l'enclos et de la maison, les soins à donner à ses petits frères et petites soeurs. Elle apprend de sa mère les notions de sa future condition d'épouse; elle est informée de la façon dont elle va donner les soins à son futur mari. Dès son jeune âge, elle doit acquérir une conduite de réserve et de pudeur qui va être renforcée vers la puberté. Elle doit parler avec une voix retenue et doit avoir une façon de s'asseoir différente des garçons.

Après la puberté, la fille passe dans le monde des adultes et doit se plier aux normes de comportement spécifique de femmes. Pendant cette période, elle devient objet de surveillance particulière de la part de la mère. Pour garder sa virginité, une conduite particulière lui est proposée sinon imposée; elle doit rester dans l'enclos qu'elle ne peut quitter que pour l'exécution des travaux champêtres ou d'autres travaux à effectuer ensemble avec les autres jeunes filles de son âge. La mère lui révèle tous les secrets des femmes et lui apprend à s'occuper des enfants et à les soigner.

En dehors de ce rôle déterminant dans sa maternité, certaines valeurs et normes lui sont imposées.
C'est en fonction de ces dernières qu'on estime les qualités d'une fille bien éduquée.
Ainsi, ne pas être bavarde, ne pas se promener la nuit, le respect de tout homme et en particulier un étranger et des personnages âgés, l'obéissance aux parents..., sont autant de qualités exigées à la jeune fille. La fille acceptait alors de se soumettre aux exigences de la mère avec enthousiasme car, c'était le seul modèle qui lui était offert. Ce sont les qualités admirées chez la mère qui façonnaient peu à peu sa mentalité et formaient la base de son éducation. Etant chaque fois sous sa surveillance, la fille devait soigner son comportement et ses activités.

Dans le Burundi traditionnel, une multitude d'interdits de convenance sociale lui étaient soumis au fur et à mesure qu'elle avançait en âge. Ces derniers devenaient rigoureux quand la fille commence la période pubertaire qui se situe aux environs de 13 - 14 ans.
Cela est lié au fait que la fille pouvait être victime d'une grossesse non désirée si elle côtoyait souvent les garçons.

Etant très nombreux, nous ne pouvons pas faire une liste exhaustive de ces interdits. Toutefois, nous pouvons citer quelques uns.

En effet, dès la période pubertaire, période dangereuse pour la fille, il lui est interdit de voyager la nuit, de fréquenter les garçons de peur qu'elle ne tombe enceinte. Il lui est interdit de se tenir débout quand un supérieur est assis. En présentant quelque chose, elle doit le faire avec deux mains et il en est de même pour la salutation.
A ce même stade, la fille se spécialise dans les travaux ménagers et agricoles. Elle est éduquée de ce fait dans les perspectives du mariage.

C'est pour cela qu'on développe chez elle les qualités d'une bonne mère, d'une bonne épouse comme l'endurance, la maîtrise de soi, la capacité de travailler et de créer une ambiance affective dans le foyer.
La générosité dans le partage des aliments est une qualité indispensable pour une fille appelée à devenir une mère, maîtresse de la maison. En tant que future maîtresse de maison, elle est appelée à jouer un grand rôle dans l'économie familiale.

A côté de ces interdits d'ordre comportemental, il y en a d'autres d'ordre alimentaire. En effet, "pour une fille, ou une femme, il lui était interdit de manger la viande de mouton, de chèvre, de poule ainsi que des oeufs".[1]

Concernant l'habillement, la fille doit porter des vêtements simples et couvrant tout le corps. On ne peut pas s'imaginer une fille en milieu rural en tenue de sport ou en pantalon; ce serait un scandale.
Les vêtements courts comme les jupes, les muni-jupes étaient considérés par les masses paysannes comme une indécence.

Comme on le voit, une rigueur s'imposait dans l'éducation qui était dispensée à cette époque-là.
C'est pourquoi en cas de grossesse non désirée chez une jeune fille, des sanctions sévères lui étaient infligées. Des conséquences malheureuses frappaient également toute la famille.
A propos des sanctions infligées à la fille et à toute la famille, BANTEYUBWOBA.R nous dit :

> " Dans le mode d'éducation traditionnelle, garder sa virginité jusqu'au mariage était signe de bonne éducation pour les parents. Aller à l'encontre d'une telle pratique était passible d'une sanction

[1] ***Source:*** *Entretien avec un vieux de la colline Ntunda (Commune Vyanda)*

allant jusqu'à la peine de mort pour la fille et de sanctions graves pour les parents".[1]

D'autres avancent que même si on ne la tuait pas, il lui était interdit de se montrer en public et on aménageait de ce fait un lieu spécial pour elle uniquement.

Comme c'est déjà mentionné dans les lignes précédentes, les parents de la jeune fille n'étaient pas non plus épargnés.
En effet, le père de la fille était chassé de la région ou bien toute sa fortune était confisquée. Dans d'autres cas, c'était seulement la mère qui était chassée par son mari. Des fois, on refusait au père de boire ou de manger avec les autres, ou bien cette famille ne pouvait plus puiser de l'eau au même puits que les autres.

Pour prévenir des cas de grossesse, la mère devait donc prendre tout le temps nécessaire pour donner à sa fille des informations en rapport avec la sexualité.
Une formation à la virginité était un impératif catégorique. Elle était le point central de l'éducation de la jeune fille Burundaise.
Au cas où le garçon était informé de la non-virginité de la jeune fille au cours du mariage, elle était tout de suite renvoyée chez ces parents comme nous le précise MUJAWAYEZU A.

" L'homme qui veut une femme veut être le premier à florer sa virginité le premier à découvrir ce trésor".[2]

Dans ces conditions, les parents et la mère en particulier devait faire tout son possible pour que ce malheur ne leur arrive car, aux yeux des parents, c'est un grand déshonneur et une grande humiliation.
Ce cas qui est le résultat d'une méconduite est un signe de défaillance de la mère dans sa mission d'éduquer.

C'est pourquoi la mère recevait des propos injurieux de la part de son mari pour montrer son désaccord avec ce comportement.

[1] ***BANTEYUBWOBA, P.;*** ***Les aspirations des jeunes filles des centres socio-éducatifs à l'amélioration des conditions psychologiques dans leur futur vie de ménage****.,Bujumbura, U.B., P.S.E., 1983,P.69.*

[2] ***MUJAWAYEZU, R.;*** ***Représentations et attitudes des paysans Burundais face aux mères célibataires****. Mémoire de Licence, Bujumbura, U.B., P.S.E., 1982, P.30.*

De ce qui précède, nous pouvons dire que la mère reste une personne active dans tous les détails de l'éducation de sa fille. Dans tous ses actes, la mère a intérêt de prêcher par le bon exemple car, elle est la première personne dont sa fréquence d'intervention dans l'éducation des enfants est élevée. De ce fait, leurs comportements en dépendent beaucoup.

Cependant, malgré sa participation intense dans l'éducation de sa fille, on ne saurait minimiser la part du père dans cette action.

II. 1.2. Le rôle du père.

Etant donné que dans l'éducation des filles, la grande part revient à la mère, celle du père n'est qu'un complément.

Toutefois, son intervention n'est pas directe.
En effet, toutes les communications nécessaires sont transmises à la fille par sa mère qui sert d'intermédiaire.
Idéalement, même en cas de méconduite, le père n'a pas le droit de la punir. Si la fille a commis une faute grave, la mère doit en subir les conséquences et, le père pris de colère peut s'emporter sur sa femme qu'il peut atteindre directement. Il lui dit que c'est elle qui a donné une mauvaise éducation. S'il arrive que le père frappe sa fille, d'autres notables exigeaient de lui une amende consistant en cruches de bière car, il n'était pas permis par la coutume de frapper sa fille.

Inversement, la fille ne pouvait pas, elle non plus, s'adresser directement à son père. Toutes ses demandes se faisaient par le truchement de la mère. Le père était craint et respecté. Malgré les faibles fréquences dans ses interventions, le père reste la première autorité reconnue comme chef de famille et, en ce sens il est le premier à s'occuper des questions familiales.

Comme on le voit, l'éducation des enfants est une affaire qui engage les deux partenaires de la vie conjugale.
Dans cette action, chacun d'eux a une part prépondérante selon le sexe de l'enfant.

II.2. L'EDUCATION DE LA FILLE DANS LE BURUNDI MODERNE.

L'éducation est fonction de la société.
En effet, avant d'entreprendre cette action, il importe d'abord de jeter un regard sur les réalités du moment et envisager ensuite les principes qui répondent à ces dernières.

Actuellement, nous vivons un monde qui exige tout un ensemble d'attitudes adaptatives aux changements. Le domaine de l'éducation n'en est pas épargné. L'éducation doit de ce fait favoriser une capacité d'adaptation à ce monde évolutif. Il serait donc difficile aux parents seuls de transmettre tout le savoir-faire qu'exige cette société en perpétuel changement.

Aux familles qui sont les premières concernées par cette éducation seront associées d'autres institutions comme l'école. La fille ne reçoit pas seulement une éducation propre aux travaux ménagers mais aussi une formation intellectuelle assurée par l'école.
En plus, les principes et les règles de conduite qui étaient rigides autrefois sont allégés et, en cas d'imposition des règles, des oppositions peuvent s'observer. C'est ainsi par exemple que les filles peuvent fréquenter les garçons sans inconvénient.

En bref, l'éducation actuelle est à la fois assurée par la famille et par l'école. Chacune de ces institutions ayant une contribution à apporter à l'éducation de la jeune fille pour son intégration dans ce monde en mutation.

CHAP III. PRESENTATION DU MILIEU D'ENQUETE.

III.1. DONNEES GEOGRAPHIQUES.

VYANDA est l'une des neuf communes qui composent la Province de BURURI à savoir : Burambi, Bururi, Buyengero, Matana, Mugamba, Rumonge, Rutovu et Songa.

La commune de VYANDA est limitée :

- Au Nord par la commune Bururi;
- A l'Est par la Commune Vugizo qui fait partie de la province Makamba;
- Au Sud par la Commune Nyanza-Lac qui fait partie également de la Province Makamba;
- A l'Ouest par la Commune Rumonge.

Cette commune est peuplée de 19.772 habitants dont 9418 hommes et 10.354 femmes. C'est la Commune la moins peuplée de la province Bururi et celle qui est la plus peuplée est la Commune Rumonge avec 76.440 habitants.

VYANDA est composée de trois Zones administratives qui sont à leur tour divisées en secteurs et ces derniers en collines de

recensement. Ainsi la Zone BINYURO comprend deux secteurs à savoir :

- le secteur NTUNDA qui comprend trois collines de recensement qui sont : Ntunda, Mubuga et Gihinga;

- le secteur Bwatemba qui comprend également trois collines de recensement à savoir :Bwatemba, Gitwaro, Bugeni.

La Zone RWEZA comprend deux secteurs à savoir :

- le secteur Rweza qui comprend trois collines de recensement qui sont : Rweza, Kagoma, Nyakabenga.

- le secteur Karirimvya qui comprend aussi trois collines de recensement qui sont : Karirimvya, Karehe, Migera.

La Zone GITSIRO qui comprend un seul secteur composé de quatre collines de recensement à savoir : Mirango, Mushishi, Kabwayi et Kirungu.

III.2. LES ACTIVITES ECONOMIQUES.

Dans la Commune Vyanda qui fait partie de la région naturelle de Bututsi, nous retrouvons deux grandes catégories de cultures.

Deux sortes de cultures industrielles que sont le café et la palmier à huile. La culture du café se trouve pratiquée dans la Zone Gitsiro, dans la Zone Rweza précisément sur les collines Kagoma, Nyakabenga et dans une partie de la Zone Binyuro. Quant à la culture du palmier à huile, elle est pratiquée exclusivement dans la Zone Gitsiro qui est une Zone frontalière de la Commune Rumonge.

Des cultures vivrières très variées telles que la banane, le haricot, le sorgho, le petit pois, le manioc, les patates douces, les colocases, les pommes de terre, l'éleusine, etc.

Soulignons ensuite qu'il s'agit d'une Commune où l'élevage du gros et du petit bétail est beaucoup pratiqué. Toutefois, il perd de plus en plus son importance à cause de l'exiguïté des pâturages suite au reboisement de presque toutes les collines de ladite commune.

III. 3. LES CARACTERISTIQUES SOCIALES.

L'infrastructure sociale dans cette commune n'est pas développée. En effet, sur une population de 19.772 habitants, la

commune ne dispose qu'un dispensaire installé au chef-lieu de la commune, et pas un seul hôpital.
Le personnel est complet mais les bâtiments et leur équipement restent insuffisants. La Commune dispose d'un seul collège communal qui a ouvert ses portes dès la rentrée scolaire 1994 - 1995 et est installé dans la Zone Binyuro précisément à Bwatemba. Il est le fruit de l'initiative des parents avec l'appui de la Commune et de l'Eglise Pentecôtiste de Kiremba.
La Commune ne dispose pas de coopérative de consommation.
Les produits vivriers sont installés sur des centres de négoce où s'effectuent les échanges.

Concernant l'encadrement de la jeunesse, des rencontres sportives sont organisées entre les différentes Zones de la Commune. Ces rencontres sont surtout fréquentes pendant les grandes vacances. En plus de cela, des camps de travail sont organisés chaque année où la jeunesse scolarisée participe de leur part au développement communal par la construction d'une salle de classe d'une école primaire par exemple, sous l'appui des autorités locales.
Nous retrouvons également la présence des mouvements d'action catholique comme le chiro, Xaveri,... qui mobilisent la majorité de la jeunesse surtout les jeunes filles.

Eu égard à l'existence de ces mouvements, certains jeunes adoptent un comportement qui met en cause l'autorité familiale. A cet effet, on remarquera surtout les dimanches que la participation des jeunes filles aux travaux quotidiens est quasiment nulle car elles s'adonnent souvent à ces mouvements.

A cette brève description de notre milieu d'enquête, nous annexons une carte du Burundi. Cette dernière situe la commune de VYANDA par rapport à tout le pays. Suite à l'insécurité qui règne dans le pays, nous n'avons pas eu les possibilités de nous rendre à GITEGA au Département de la Population pour nous procurer d'une carte qui traduit en détail les zones, les secteurs et les collines de recensement de cette commune.

Délimitation géographique de la commune Kyanika.



Mme NDAYIRUKIYE. Sélaf, Géographie des finances, Paris 1990 P. 1a

II^{ème} PARTIE: CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES.

CHAPITRE IV. PROBLEMATIQUE, HYPOTHESES ET VARIABLES.

IV.1. PROBLEMATIQUE.

L'autorité reste l'instrument majeur que possèdent les parents pour remplir, vis-à-vis de leurs enfants, leurs responsabilités. Alors, pourquoi ce poids accordé à l'autorité?

Dans le cas qui concerne notre travail, l'autorité est à considérer comme une sorte d"aliment éducatif" ou de "ration éducative". Lorsqu'une substance indispensable à la croissance vient à manquer, il apparaît un état de carence et, de fait, les enfants qui n'ont pas été élevés dans les conditions d'autorité éducative satisfaisantes, présentent des désordres de la personnalité. Cette carence se manifeste souvent sous la forme du laisser-aller, de l'anarchie, de l'irrégularité capricieuse de comportement. Donc, les parents doivent s'appuyer sur cette autorité pour inculquer à leur progéniture les valeurs culturelles constituées par l'ensemble des idées, des normes, des attitudes et des techniques.
Ils doivent de ce fait les guider en leur proposant des modèles de conduite.

A cette notion d'autorité s'attache évidemment celle de l'obéissance qui exige de la part des éduqués une certaine soumission à l'ordre établi et dont les éducateurs sont les représentants.
Mais alors, qui détient cette autorité dans la société burundaise?
Vu le caractère patriarcal de notre société, il est à remarquer qu'elle revient au père qui est reconnu comme chef de famille. En effet, l'homme doit savoir qu'il est le chef de famille; il doit veiller à la bonne marche des activités familiales, s'occuper des enfants et leur assurer une bonne éducation, veiller à une certaine discipline dans la famille.
Cependant, dans l'action éducative, les deux partenaires doivent s'épauler, se compléter dans leurs efforts quotidiens pour bien préparer les enfants à la vie future et se rappeler mutuellement les devoirs conjugaux. Chaque parent doit se responsabiliser d'abord pour responsabiliser ensuite ses enfants et servir d'exemple à ces derniers car l'enfant ne sera que ce qu'on en a fait au cours de l'éducation infantile, et si l'enfance est mal vécue, l'état adulte pourra difficilement s'en porter mieux.

L'éducation traditionnelle de la fille Burundaise réalisée en grande partie par la mère était fonction de la place qu'elle devait occuper dans la société.
De cette façon, elle était axée sur la préparation de la jeune fille à devenir une bonne maîtresse de la maison et bonne épouse, fidèle à son mari.

A ce propos, J. ANTHONY et G. KOUPERNIK dans "L'enfant dans sa famille" nous font remarquer que :

> "L'éducation traditionnelle vise l'intégration harmonieuse de l'individu dans le groupe conformément au statut que lui assignent son sexe, son rang dans la fratrie, éventuellement sa caste, le but étant de faire de l'individu une unité pareille aux autres sinon identique".[1]

La jeune fille était de ce fait conditionnée et orientée vers son avenir de femme. L'autre aspect de l'éducation consistait en une mise en garde contre les dangers de la sexualité. La mère conseille à sa jeune fille d'adopter une attitude réservée et même une certaine crainte vis-à-vis des hommes.
C'est pourquoi, si par malheur, la jeune fille tombait enceinte, elle était maudite par ses parents, ou jetée dans un ravin profond appelé "igisumanyenzi".

Cependant, il importe de signaler qu'à cette époque-là, les cas de ce genre étaient rares car, le respect des règles de conduite, des valeurs culturelles, des coutumes, des normes de la société avait encore son poids dans la vie de tous les jours. Bref, à cette époque, le poids de l'autorité se faisait beaucoup sentir.

La part du père dans l'éducation de la jeune fille n'est que complémentaire à celle donnée par la mère.

La société burundaise est une société qui évolue.
A cet effet, des bouleversements profondes tels que des infrastructures économiques, des technologies, des rapports sociaux, des mentalités, des idéaux nouveaux caractérisent le monde actuel; le Burundi ne fait pas exception.
Ces transformations influent sur l'éducation. C'est pourquoi des cas de comportements qui s'écartent un peu des règles de conduite, des normes sociales sont devenus fréquents dans divers milieux du pays. Nous tenons à souligner ici par exemple des cas d'indiscipline notoire envers les parents, des cas de grossesses non désirées qui sont le résultat de ce comportement aberrant.
Et comme conséquence de ces grossesses, nous pouvons observer des cas de suicide de ces jeunes filles après avoir constaté qu'elles sont enceintes, des avortements volontaires, des infanticides à la naissance, des cas de rejet social auquel se heurtent ces jeunes filles.

Ces situations suscitent des interrogations.

[1] *J. ANTHONY et G. KOUPERNIK, L'enfant dans sa famille, Paris. P.U.F., 1ère édition, 1980. P.302.*

Nous nous posons une série de questions à leur sujet.
Est-ce que ces comportements inhabituels seraient dûs à une remise en cause de l'autorité parentale qui s'observe dans notre société?
Ces comportements seraient - ils liés à la société actuelle qui est mouvante?
Est-ce que l'autorité des parents n'est pas bien assurée et pourquoi ?
Est-ce que la faute revient aux mères ou aux pères?
A qui donc jeter le tort?

En vue de répondre à ces interrogations, nous formulons des hypothèses de recherche qui vont guider notre recherche.

IV.2. HYPOTHESES DE RECHERCHE.

a. Hypothèse Générale.

Dans le milieu rural, l'autorité exercée par les parents sur leurs enfants est remise en cause.
Cette remise en cause de l'autorité parentale serait la cause principale des comportements aberrants observés de plus en plus chez les jeunes filles rurales.

b. Hypothèses Opérationnelles.

1. Les parents âgés de 45 ans et plus sont plus nombreux que ceux âgés de moins de 45 ans à expliquer les cas de comportements aberrants observés chez les jeunes filles par cette remise en cause de l'autorité parentale.

2. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à croire que les cas de comportements aberrants observés chez les jeunes filles sont liés à la remise en cause de l'autorité parentale.

IV.3. LES VARIABLES.

Nous avons retenu 2 variables de recherche pour notre travail à savoir : - l'âge
- le sexe

IV.3.1. La variable "âge".

L'éducation est fonction de la société. Cela nous fait remarquer qu'une transformation dans la société entraîne une certaine modification quant à l'éducation.

Cependant, dire qu'il y a des transformations dans la société qui influent sur l'éducation n'implique pas que l'on doit accepter la dépravation des moeurs sociales.
Ceci pour dire que nos parents attribuent de plus en plus ces comportements aberrants à un laisser-faire occasionné par la remise en question de l'autorité parentale par les jeunes filles.
Les parents déplorent que les choses aient changées surtout quand ils évoquent comment de leur temps, les filles ne quittaient presque jamais l'enclos familial sans permission.

Donc, le regard rétrospectif de nos parents sur la conduite des jeunes filles d'hier les pousse à considérer l'autorité parentale à l'heure actuelle comme inexistante.

IV.3.2. La variable "sexe".

L'éducation des enfants est une affaire non seulement des parents mais aussi des habitants de l'entourage.
Cependant, le rôle des parents reste prépondérant et c'est surtout la mère qui s'occupe de l'éducation des enfants quand ils sont encore très jeune. Dès l'âge de 12 - 13 ans, la mère se charge de l'éducation de sa jeune fille en lui inculquant les bonnes manières d'une femme et, le père quant à lui s'occupe du garçon en lui apprenant par exemple certains métiers.
Cette éducation familiale est complétée par celle reçue à l'école pour ceux qui ont la chance d'être à l'école.

Etant donné que les mères sont les plus concernées par l'éducation de leurs jeunes filles, les possibilités de pouvoir déceler les quelques cas de méconduite observée chez la fille ne sont pas les mêmes pour la mère et pour le père.
Ce qui fait dire que les avis seront aussi partagés quant à la façon d'apprécier le comportement de leurs filles.

CHAP V : METHODE DE TRAVAIL.

V.1. CHOIX DE LA METHODE.

Tout travail scientifique exige une démarche qui permet de saisir les conditions dans lesquelles il a été mené.

Cependant, aucune méthode n'est facile en soi; tout dépend de celui qui l'utilise et du genre d'information à recueillir. Il revient donc au chercheur de choisir la méthode qui cadre bien avec sa recherche.
Ainsi, la nature de notre sujet de recherche nous oblige à choisir l' "entretien " comme méthode de travail.
Toutefois, ce concept n'a de sens qu'en situation de deux personnes comme le précise Antoine Léon en ses termes :

" L'entretien est une situation d'interaction essentiellement verbale entre deux personnes en contact direct, avec un objectif préalablement posé".[1]

Le même auteur distingue suivant leurs buts spécifiques l'entretien de diagnostic, l'entretien thérapeutique ou de conseil et l'entretien de recherche.

Bien qu'il ne soit pas toujours dissociable des deux autres formes, c'est le dernier que nous retiendrons. Il a pour objectif de recueillir des réponses à des questions que se pose le chercheur et qu'il ne peut obtenir par d'autres moyens. Ces questions concernent des représentations, des opinions, des explications à propos de certaines conduites. Comme pour les autres techniques de recherche, la valeur des données de l'entretien est subordonnée au double critère de fidélité et de validité, ce qui suppose une possibilité de quantification des données.

L'entretien peut prendre 3 formes : l'entretien non-structuré, l'entretien semi-directif ou guidé et l'entretien standardisé.
D'après la nature de notre recherche, il convient de recourir à l'entretien semi-directif ou guidé. Ici, le chercheur précise à l'avance l'objet de son étude et en dégage les composantes essentielles.

Les différents thèmes sont abordés mais l'ordre dans lequel ils sont traités importe peu et, à l'intérieur de chacun, on laisse le sujet s'exprimer spontanément. Avec cette méthode G. DE LANDSHEERE nous dit :

"L'enquêteur accorde moins d'importance à la standardisation qu'à l'information elle- même.
Toutefois, il faut qu'en fin d'entretien, une série d'objectif précis soit atteinte. Un schéma définit les principaux thèmes à explorer et prévoit éventuellement certaines questions, la manière dont les questions seront formulées et l'ordre dans lequel, thèmes et questions paraîtront ne sont pas fixés d'avance".[2]

[1] *A. LEON, Manuel de Psychopédagogie expérimentale, Paris, P.U.F, 1977. P. 25.*

[2] *G. DELANDSHEERE, Introduction à la recherche en éducation, Paris, Armand Colin, 1982, P.85.*

Toutefois, cette méthode présente certainement des avantages mais aussi des exigences et des obstacles parfois difficiles à franchir. C'est notamment le fait que l'entretien doit provoquer chez le sujet à interroger un intérêt direct, comme le souligne FESTINGER. L et KATZ. D en disant :

> " Quand le sujet a accepté de se laisser interroger, l'entretien commence par des questions qui ont pour but de provoquer en lui un intérêt direct. Le but qu'on cherche ainsi à atteindre est de motiver le sujet en lui montrant l'intérêt de l'interview, c'est-à-dire le rapport étroit qu'elle présente avec ses intérêts et ses désirs".[1]

Cet intérêt suscité par l'entretien ne suffit pas à lui seul pour faciliter la tâche du chercheur. Dans certains cas, l'absence de sincérité chez l'interviewé peut rendre les informations non-fiables ou il peut être dans l'impossibilité de fournir certains renseignements ou les dissimuler.

La non fiabilité des informations peut être liée à la nature du sujet comme le précise FESTINGER L. et KATZ.D

> "Quand un sujet sent sa personnalité engagée dans les faits qu'il rapporte, il y a lieu de craindre que les réponses n'aient pas toujours la sincérité désirable. Même si nous avons des raisons de croire le sujet en possession de certains faits, il peut les dissimuler ou les déformer s'il craint que leur communication risque de menacer l'intégrité de son moi ou d'y porter atteinte d'une manière ou d'une autre".[2]

Malgré ces quelques inconvénients que présente cette méthode, nous l'avons préférée par rapport aux autres méthodes car, elle nous fournira des informations nécessaires eu égard à notre sujet de recherche.

[1] ***FESTINGER.L et KATZ. D,*** ***Les méthodes de recherche dans les sciences sociales****, Paris. P.U.F. 1974, P. 394.*

[2] ***FESTINGER,L. et KATZ, D.;*** ***op.cit.****., P. 389 - 390.*

V.2. LA PRE-ENQUETE.

Notre recherche sur terrain a été précédée par une phase de la pré-enquête en vue d'avoir des informations préliminaires sur le sujet. Cette phase nous a permis de relever certaines imperfections au niveau des hypothèses et du questionnaire et de ce fait y apporter des modifications nécessaires.
Cette étape d'une recherche scientifique est d'une grande utilité comme le souligne R. PINTO et GRAWITZ dans les termes suivants :

> "Il convient donc d'insister sur la nécessité d'une pré- enquête approfondie, c'est-à-dire d'un essai d'enquête sur un petit nombre de sujets permettant de roder le questionnaire et de mieux rendre compte des difficultés".[1]

N'ayant pas d'informations sur l'effectif que doit avoir la pré-enquête, nous l'avons fixé au hasard à 22 sujets en tenant compte des variables retenues à savoir l'âge et le sexe. Elle s'est déroulée au mois de Juin dans la Zone BINYURO plus précisément sur les collines NTUNDA, BUGENI, GIHINGA, MUBUGA.Les sujets de la pré-enquête sont répartis comme suit :

TABLEAU N° 1 : Répartition de la population de la pré-enquête.

COLLINES	SEXE	MASCULIN		FEMININ		
	Age	Moins de 45 ans	45 ans et plus	Moins de 45 ans	45 ans et plus	T
NTUNDA		2	3	1	2	8
MUGENI		2	2	1	1	6
GIHINGA		1	1	1	1	4
MUBUGA		1	1	1	1	4
TOTAL		6	7	4	5	22

Comme l'indique le tableau précédent, nous avons interrogé 13 hommes dont 6 étaient âgés de moins de 45 ans et 7 autres de 45

[1] *R. PINTO et GRAWITZ, Méthodes des Sciences Sociales, T2., Paris, Dalloz, 1964. P. 819.*

ans et plus; et 9 femmes dont 4 femmes étaient âgées de moins de 45 ans et 5 autres de 45 ans et plus.
La pré-enquête nous a servi donc à tester le guide d'entretien, de juger la pertinence des variables choisies. En effet, nous avons remarqué que les sujets auxquels nous avons soumis le guide d'entretien avaient des facilités à nous livrer les informations.
Certes, leur concours dans notre recherche nous sera d'une grande utilité, étant donné qu'ils sont les véritables récipiendaires de l'information à rechercher.

Ceci étant, les hypothèses ainsi que les variables proposées dans la pré-enquête ont été retenues après quelques retouches.
Cette phase nous a permis de nous familiariser avec la technique de l'entretien quant aux difficultés qui pourraient survenir au moment de l'entretien.

Nous étant ainsi familiarisés avec la technique d'entretien nous avons passé ensuite à l'enquête proprement dite.

V.3. L'ENQUETE PROPREMENT DITE.

Dans le présent paragraphe, nous allons parler de la détermination des collines d'enquête et de la détermination de l'échantillon.

V.3.1. Détermination des collines d'enquête.

Avant de déterminer les collines d'enquête, nous avons d'abord déterminé la population d'enquête en tenant compte des variables retenues à savoir : l'âge et le sexe. Soulignons que dans notre recherche, ce sont les parents qui constituent notre échantillon.
Il est clair donc que nos enquêtés se localisent dans chaque zone de ladite commune.

Cependant, suite au manque de temps suffisant et de moyens financiers pour circuler à travers toute la commune, nous nous

sommes proposés de choisir notre échantillon dans deux Zones seulement à savoir :
La Zone BINYURO et la Zone RWEZA.
C'est dans ces différentes Zones que sont choisies les collines d'enquête. Ainsi, les collines retenues sont :

- dans la Zone BINYURO : NTUNDA, MUBUGA, BWATEMBA et BUGENI

- dans la Zone RWEZA : KAGOMA, KAREHE, RWEZA et NYAKABENGA.

Grâce aux autorités communales, nous avons pu avoir des statistiques de la population de cette commune, issues du recensement qui a eu lieu au mois d'Août 1990 à partir du 16 au 30. Comme c'est déjà mentionné précédemment que ce sont les parents qui constituent notre population d'enquête, c'est dans cette dernière que nous allons choisir l'échantillon.

Ainsi, notre population d'enquête est constituée de la façon suivante.

TABLEAU N° 2 : Tableau Récapitulatif de la Population d'Enquête.[1]

SEXE / AGE	MASCULIN	FEMININ	TOTAL
20-24 ans	795	900	1695
25-29 ans	704	779	1483
30-34 ans	503	609	1112
35-39 ans	379	493	872
40-44 ans	225	314	539
45-49 ans	179	283	462
50-54 ans	198	289	487
55-59 ans	151	178	329
60-64 ans	144	186	330
65 ans et plus	414	501	915
TOTAL	3692	4532	8224

Comme l'indique donc le tableau, notre population d'enquête est fixée à 8224 sujets.
A voir cette population, nous ne sommes pas capables de les interroger tous. Il reste alors à choisir un certain nombre de sujets à interroger, c'est-à-dire à déterminer un échantillon. Cependant, un problème reste posé; celui de savoir le nombre de sujets à choisir pour assurer la représentativité de l'échantillon comme le souligne R. MUCCHIELLI quand il dit :

> "Le problème essentiel est alors d'assurer la représentativité d'échantillon, c'est-à-dire les

[1] ***Source:*** *Ministère de l'intérieur et du développement des collectivités locales,* ***Recensement général de la population et de l'habitation, résultats définitifs, du 16 au 30 Août 1990****. Tome 2, Volume 3, Avril 1992. P.30.*

> conditions de sa composition qui garantiront la généralisation ultérieure à l'ensemble de l'univers de l'enquête, des résultats obtenus sur l'échantillon".[1]

En ce qui concerne effectivement l'échantillonnage, aucun ouvrage n'indique de façon précise le nombre de sujets à prendre pour avoir un échantillon représentatif. Cependant, certains auteurs essayent de donner des limites comme le dit JAVEAU.C en ses termes :

> "Aucun échantillon ne devrait comporter moins de trente individus".[2]

De ce qui précède, nous avons fixé notre échantillon à 69 sujets soit 1/120 de la population parente.
Avec ces derniers, nous pensons avoir fait un bon échantillonnage comme nous le précise R. MUCCHIELLI.

> "Construire un échantillon, c'est limiter l'enquête à un petit nombre (une sur 10, ou une sur 20, ou une sur 200, ou une sur 2000, etc.) qui formera l'échantillon à l'intérieur de la population de l'enquête, telle qu'elle aura été définie antérieurement"[3]

Ainsi, en appliquant cette règle et, compte tenu des variables retenues, les strates qui composent notre échantillon sont les suivantes :

31 hommes dont 22 de moins de 45 ans; 9 de 45 ans et plus et 38 femmes dont 26 de moins de 45 ans et 12 de 45 ans et plus.
Il s'agit d'un échantillonnage stratifié pondéré.
Le tableau ci-après nous montre cette répartition.

[1] *R. MUCCHIELLI, Le questionnaire dans l'enquête psychosociale, Connaissance du problème, Paris, P.U.F, E.S.F, 5ème éd.; 1973. P. 17.*

[2] *C. JAVEAU, L'enquête par questionnaire : Manuel à l'usage du praticien, Ed. de l'Université de Bruxelles Paris, 1978. P.28.*

[3] *Idem P. 57.*

LE TABLEAU N° 3 : Répartition de l'échantillon selon les variables retenues.

SEXE / AGE	MASCULIN	FEMININ	TOTAL
Moins de 45 ans	22	26	48
45 ans et plus	9	12	21
TOTAL	31	38	69

Comme l'indique le tableau, la proportion des femmes qui constituent notre échantillon dépasse celle des hommes, soit respectivement 55, 07% des femmes contre 44,93% des hommes.

V.3.2. Déroulement de l'enquête.

Avant de commencer notre enquête, nous avons écrit une lettre au Ministre de l'intérieur et de la sécurité publique pour lui demander une permission de nous rendre sur le terrain. Notre lettre a été répondue favorablement et le Gouverneur de la Province BURURI ainsi que l'administrateur de la commune VYANDA en ont été informés. L'administrateur Communal déjà avisé, avertit à son tour les chefs de Zone de sa circonscription qui ont informé les chefs de colline afin que notre passage dans les différents endroits n'occasionnent pas des inquiétudes chez les habitants.

Lors de l'entretien avec nos enquêtés, nous nous rendions sur les collines ciblées. Dès que nous arrivions dans un ménage, nous faisons d'abord notre présentation, ensuite nous annoncions aux intéressés l'objet de notre recherche.
Chaquefois, avant de commencer l'entretien sur le sujet, nous tenions à présenter l'appareil enregistreur et à en convaincre l'utilité pratique pour notre informateur.
Nous introduisions ensuite la consigne (voir annexe) et après quoi, nous invitions notre enquêté pour qu'il puisse s'exprimer sur le sujet. Faisons remarquer que tout au long de l'entretien, nous nous sommes servis du guide d'entretien qui est présenté en annexe.
Toutes les interviews ont été enregistrées sur des bandes cassettes en vue de ne rien perdre comme informations et ainsi pouvoir les mettre ensemble dès que tous nos enquêtés auront été interrogés.

Après ces considérations théoriques basées sur la position du problème à l'étude et sur la démarche méthodologique pour

recueillir les informations, nous abordons enfin la dernière étape de notre recherche à savoir :
Présentation, analyse et interprétation des résultats.
C'est dans cette partie que nous serons amenés à faire un traitement tant qualitative que quantitative des données recueillies. Cette étape est la plus importante dans une recherche car de sa qualité dépendra la qualité de notre recherche.

III^{ème} PARTIE: PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS.

O. INTRODUCTION.

Comme c'est déjà annoncé précédemment, nous abordons la partie la plus importante de notre recherche.
En effet, c'est dans cette partie que nous aurons à confirmer, infirmer ou nuancer nos hypothèses de travail.
Pour y arriver, nous avons subdivisé cette partie en 3 chapitres ou thèmes.

Ainsi, le premier chapitre porte sur l'appréciation générale de la conduite des jeunes filles et comprend deux sous-thèmes à savoir : La conduite des jeunes filles envers les parents et l'entourage et la façon dont les ordres des parents sont exécutés.
Le deuxième chapitre porte sur les activités au sein de la famille et comprend également deux sous-thèmes à savoir : la façon dont les filles accomplissent les travaux quotidiens et les réactions des parents en cas de réticence.

Enfin, le 3ème chapitre porte sur L'autorité parentale remise en cause et comprend quant à lui trois sous-thèmes à savoir : les conduites jugées répréhensibles, pourquoi cette dévalorisation de l'autorité et la revalorisation de la conduite des filles.

A la fin de cette analyse, une conclusion générale suivie de quelques réflexions clôturera notre travail.

CHAPITRE VI: APPRECIATION DE LA CONDUITE DES FILLES.

O. INTRODUCTION.

Toute société possède des normes, des valeurs, des coutumes qui déterminent son mode de vie, de penser, d'agir.
Les parents de leur côté, dans la tâche d'éducation qui leur est assignée, doivent se baser sur ces différents aspects pour inculquer à leur progéniture une certaine éducation .
Cette lourde tâche doit être bien assumée surtout dès le jeune âge quand l'enfant est encore malléable. C'est une période propice de redressement de l'enfant en cas de méconduite car dit-on. "L'arbre se redresse quand il est encore jeune".

Etant donné que les parents sont les personnalités auxquelles les enfants doivent s'identifier, ils doivent manifester un modèle de comportement aux yeux de leurs enfants. Idéalement, les parents aimeraient eux aussi voir leurs enfants se comporter d'une façon qui leur fait honneur car une mauvaise conduite des

enfants est tributaire des parents comme le souligne J.B. NTAHOKAJA en ses termes :

"Indero mbi y'umwana itukwa
nyina na se"[1]

Cela veut dire : "La mauvaise éducation
d'un enfant rejaillit sur
la mère et sur le père".

Cependant, ce que nous remarquons actuellement ne retombe pas sur les parents. En effet, à entendre les lamentations des parents, en ce qui concerne le comportement de leurs filles, il n'est pas superflu de dire que ces derniers semblent être dépassés ou dévalorisés dans la tâche d'éducation.

Nous allons maintenant passer au chapitre qui nous permettra d'avoir les opinions des parents sur les conduites observées : L'appréciation de la conduite des filles.
cette partie comprend deux sous-thèmes à savoir : La conduite des filles envers les parents et l'entourage et la façon dont les jeunes filles intériorisent les ordres des parents.

VI. 1. LA CONDUITE DES FILLES ENVERS LES PARENTS ET L'ENTOURAGE.

Dès que nous avions terminé de faire la collecte des résultats, nous sommes passés au dépouillement des différentes questions qui constituent notre guide d'entretien.

Ainsi, le dépouillement de la première question nous fait apparaître le premier thème susmentionné ainsi que les deux sous-thèmes. Quant aux différents indicateurs, ils ont été le résultat des différentes propositions émises par nos informateurs.

En les regroupant, nous avons abouti à ces différents indicateurs. Nous avons procédé de la même façon pour les autres questions pour pouvoir arriver aux différents thèmes et sous-thèmes qui constituent notre travail.

Ainsi, le tableau ci-après nous montre les différents indicateurs retenus pour le premier thème.

Question : Comment jugez-vous actuellement le comportement des jeunes filles à votre égard?

[1] *J.B. NTAHOKAJA, Imigenzo y'ikirundi, université du Burundi, Bujumbura, 1978. P.22.*

TABLEAU N° 5 : Répartition globale des réponses.

REPONSES	FREQUENCES	%
1. Une conduite indigne pour une jeune fille par rapport aux temps passés	50	72,46
2. Une bonne conduite pour une jeune fille	8	11,60
3. Une conduite parfois bonne, parfois mauvaise pour une jeune fille	11	15,94
TOTAL	69	100

A travers ce tableau, nous remarquons que 50 interviewés sur 69 soit 72, 46% affirment que les jeunes filles d'aujourd'hui affichent aux yeux des parents et même de l'entourage une conduite indigne, tandis que huit autres soit 11,60% sont d'avis contraire; c'est-à-dire que les filles ont une bonne conduite.

Enfin, 11 interviewés sur 69 soit 15,94% remarquent que leur conduite est changeant, c'est-à-dire parfois bonne, parfois mauvaise.

A présent, essayons d'analyser les réponses données par nos répondants selon les variables retenues. Nous serons amenés à remarquer si les opinions émises par les répondants sur un thème donné ont été influencées ou pas par ces variables.

TABLEAU N° 6 : Répartition des fréquences des indicateurs selon la variable "âge".

AGE / INDICATEURS	Moins de 45 ans (48)		45 ans et plus (21)		TOTAL 69	
	EFFEC-TIF	%	EFFEC-TIF	%	EFFEC-TIF	%
Une conduite indigne pour une jeune fille par rapport aux temps passés	33	68,75	17	80,95	50	72,46
Une bonne conduite pour une jeune fille	7	14,58	1	4,76	8	11,60
Une conduite parfois bonne, parfois mauvaise	8	16,67	3	14,29	11	15,94
TOTAL	48	100	21	100	69	100

En faisant la lecture du tableau, nous remarquons que 68,75% des parents âgés de moins de 45 ans contre 80,95% âgés de 45 ans et plus affirment que les filles d'aujourd'hui affichent aux yeux des parents et même de l'entourage une conduite indigne pour une jeune fille Murundikazi.

De l'autre côté, 14,58% des parents âgés de moins de 45 ans contre 4,76% de ceux âgés de 45 ans et plus sont d'avis contraire, c'est-à-dire que pour eux, la conduite de leurs filles est sans reproche, elles ont une conduite qui leur fait honneur. Ces mêmes pourcentages nous font remarquer que les parents âgés ont du mal à soutenir les jeunes filles en ce qui est de leur conduite vis-à-vis d'eux et de l'entourage. En évoquant cet indicateur à 11,60%, il nous est permis du moins pour ce sous-thème de dire que, les parents affichent une certaine déception quant à la conduite de leurs enfants en particulier les jeunes filles.

Par rapport au 2ème indicateur, le 3ème est évoqué à un pourcentage légèrement supérieur; c'est-à-dire 15,94% contre 11,60%.

En analysant donc la façon dont les trois indicateurs ont été évoqués, nous remarquons une nette différence entre le premier indicateur et les deux autres indicateurs, c'est-à-dire 72,46% contre 11,60% et 15,94%.

Il importe maintenant de savoir si la répartition des réponses observées dans le tableau est liée à la variable considérée à savoir l'âge; donc si la différence constatée est ou non significative. Pour y arriver, nous allons nous servir d'un test non paramétrique appelé le Test du Khi-carré. Ainsi, le tableau des contingences se présente de la façon suivante.

f_o	f_c	$f_o - f_c$	$(f_o - f_c) - \frac{1}{2}$	$[(f_o - f_c) - \frac{1}{2}]^2$	$\frac{[(f_o - f_c) - \frac{1}{2}]^2}{f_c}$
33	34,78	-1,78	-2,28	5,1984	0,1495
7	5,57	1,43	0,93	0,8649	0,1553
8	7,65	0,35	-0,15	0,0225	0,0029
17	15,22	1,78	1,28	1,6384	0,1076
1	2,43	-1,43	-1,93	3,7249	1,5329
3	3,35	-0,35	0,85	0,7225	0,2157
					χ^2_c =2,1639

Nous avons utilisé la formule du khi-carré selon la correction de YATES, parce que nous avons constaté dans les cases des effectifs inférieurs à 5 : $\chi_c^2 = \frac{[(f_o - f_c) - \frac{1}{2}]^2}{f_c}$ où

f_o = Fréquence observée

f_c = Fréquence calculée.

χ^2 calculé = 2,1639

χ^2 tabulaire = 5,991

Soulignons que pour avoir χ^2 tabulaire, il faut avoir un nombre de degrés de liberté (d.l) et un niveau de probabilité P.

Ainsi, d.l = (l-1)(c-1) où l = le nombre de lignes
c = le nombre de colonnes

Pour notre cas d.l = (3-1)(2-1)
d.l = 2

Nous avons donc un degré de liberté de 2, avec un niveau de probabilité P = 0.05, un khi - carré lu (χ^2 lu) de 5,991.
Nous constatons que le khi - carré calculé est inférieur au khi - carré tabulaire, soit 2,1639<5,991.
A partir de ces résultats, nous acceptons l'hypothèse nulle selon laquelle la répartition des fréquences des indicateurs observés dans le tableau n'est pas liée à la variable considérée à savoir l'âge. La différence constatée est due au hasard de l'échantillonnage. La variable "âge" n'a donc pas d'influence sur les opinions de nos répondants.

Ces résultats ainsi trouvés méritent une certaine explication. Cependant, nous ne pouvons pas émettre une quelconque réflexion là-dessus sans avoir sous nos yeux les résultats en rapport avec l'autre variable à savoir le sexe.

TABLEAU N° 7 : Répartition des fréquences des indicateurs selon la variable "sexe".

SEXE / INDICATEURS	MASCULIN (31)		FEMININ (38)		TOTAL. 69	
	EFFEC-TIF	%	EFFEC-TIF	%	EFFEC-TIF	%
1.Une conduite indigne pour une jeune fille par rapport aux temps passés.	20	64,52	30	78,95	50	72,46
2.Une bonne conduitepour une jeune fille	5	16,13	3	7,89	8	11,60
3.Une conduite parfois bonne, parfois mauvaise	6	19,35	5	13,16	11	15,94
TOTAL	31	100	38	100	69	100

La lecture du tableau nous fait remarquer que le premier indicateur a été évoqué à une fréquence élevée par rapport aux deux autres.
En effet, cinquante sujets de nos répondants soit 72,46% des hommes et femmes confondus affirment ouvertement que les jeunes filles sont devenues "impossibles", donc qu'elles affichent aux yeux des parents et même de l'entourage une conduite qui met en doute les responsabilités des parents en matière d'éduquer.
Concernant cet indicateur, 30 femmes soit 78,95% contre 20 hommes soit 64,52% se prononcent de cette manière.
Quant au 2ème indicateur, il a été évoqué à 11,60% soit 8 sur 69 de nos répondants. Il a été le moins évoqué par rapport aux autres. Il en ressort donc que leur conduite est répréhensible.

Enfin, le 3ème indicateur a été évoqué à 15,94% soit 11 sur 69 de nos répondants. En comparaison avec les autres indicateurs, il vient en deuxième position. Même s'ils ne remarquent pas que leur conduite est indigne ou bonne, ils remarquent tout de même qu'elle est changeante.

Comme précédemment, nous recourons au Test du Khi-carré pour voir si la différence constatée est significative ou pas.

Donc le χ^2 calculé est de 2,0526 tandis que χ^2 tabulaire à un degré de liberté de 2 et avec un niveau de probabilité P = 0.05, est de 5,991.
Le constat est que le Khi - carré calculé est inférieur au khi - carré tabulaire. De cela, nous acceptons l'hypothèse nulle selon laquelle la différence constatée au niveau des opinions n'est pas liée à la variable considérée. Elle est imputable aux fluctuations de l'échantillonnage.

Comme on le voit dans tous les cas, les variables n'ont en aucune façon influencé les opinions de nos répondants. En vue de pouvoir fournir des explications sur ce que nous avons constaté, nous allons présenter le tableau récapitulatif regroupant les deux variables.

TABLEAU N° 8 : Répartition des frequences des indicateurs selon les variables " âge et sexe."

VARIABLES / INDICATEURS	MASCULIN (31)				FEMININ (38)				TOTAL:69	
	Moins de 45 ans (22)		45 ans et plus (9)		Moins de 45 ans (26)		45 ans et plus (12)			
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
1.Une conduite indigne pour une jeune fille par rapport aux temps passéses	13	59,09	7	77,78	20	76,92	10	83,33	50	72,46
2.Une bonne conduite pour une jeune fille	4	18,18	1	11,11	3	11,54	0	0	8	11,60
3. Une conduite parfois bonne, parfois mauvaise	5	22,73	1	11,11	3	11,54	2	16,67	11	15,94
TOTAL	22	100	9	100	26	100	12	100	69	100

Comme l'indique le tableau, il résulte de la présentation simultanée des variables considérées. C'est la combinaison des tableaux 6 et 7 à partir desquels nous avons tiré des conclusions partielles en se référant aux calculs des khi - carrés. Il a été constaté dans tous les cas que les opinions de nos répondants n'ont pas été influencées par les variables considérées. De cela, nous pouvons affirmer sans risque d'erreur que cette influence ne se fait pas remarquer là- aussi.

La lecture du tableau nous fait remarquer que le premier indicateur est le plus évoqué avec une fréquence de 72,46% soit 50 sujets sur 69 de nos répondants, le 2ème indicateur est le moins évoqué avec une fréquence de 11,60% soit 8 sujets sur 69 et enfin le 3ème indicateur occupe la deuxième position avec une fréquence de 11,94% soit 11 sujets sur 69.

Donc, les parents affirment que les filles affichent à leur égard et même de l'entourage une conduite qui ne leur fait pas honneur, qui ne leur procure pas satisfaction, donc une conduite indigne. Cela se remarque au niveau du premier indicateur.

En effet, 50 sujets sur 69 de nos répondants soit 72,46% se sont exprimés de cette manière. Les hommes l'ont affirmé à 77,78% soit 20 sur 31 hommes et les femmes à 83,33% soit 30 sur 38 femmes. Sur ce, on peut se demander le pourquoi d'une telle différence alors qu'au niveau des calculs, cette différence ne semble pas être significative.
Qualitativement, cette différence ne nous laisse pas indifférents. Cela est peut-être lié au fait que les femmes sont du moins pour la plupart du temps en contact permanent avec leurs filles. De ce fait, il leur est facile de déceler les quelques défauts susceptibles de rendre leur conduite répréhensible.

En tenant compte de l'âge, les 33 parents sur 48 âgés de moins de 45 ans soit 68,75% contre 17 parents sur 21 soit 80,99% sont favorables au premier indicateur. Il ressort donc que nos vieux parents ont du mal à comprendre la façon de se conduire des jeunes filles d'aujourd'hui.

En ce qui concerne le 2ème indicateur, il a été évoqué seulement à 11,60% soit 8 sujets sur 69 de nos répondants. Il se remarque aussi parmi ceux qui sont favorables à cet indicateur, un seul cas sur 21 parents âgés de 45 ans et plus qui soutient cette idée. Il en ressort donc que la conduite des filles ne s'accorde pas avec les moeurs, les coutumes qui guidaient réellement la conduite humaine. Leur conduite est contestable.

Quant au 3ème indicateur, il a été évoqué à un pourcentage légèrement supérieur au 2ème indicateur : C'est-à-dire 15,94% contre 11,60%. Cela est aussi significatif.

En effet, même si tous les parents ne s'accordent pas sur le fait que la conduite des filles ne répond pas à leur souhait, à

savoir une conduite qui ne met pas en cause les moeurs de notre société, certains de nos répondants affirment tout de même que leur conduite est changeant, c'est-à-dire une conduite parfois bonne, parfois mauvaise.

Que pouvons-nous alors tirer de ces observations?
Nous constatons que les parents déplorent amèrement la façon dont leurs enfants en particulier les filles se comportent. A cet effet, beaucoup de lamentations se font entendre du côté des parents. Un de nos enquêtés nous déclare ce qui suit :

"Indero yabo bana b'abigeme
isa n'uko yatunaniye, basigaye
baguruka, basigaye bigenza
nk'impene zo muci. Ugize uravuga
bakuraba nk'umusazi".[1]

C'est - à - dire :

"L'éducation de ces jeunes filles
nous donne du fil à retordre, elles
volent comme des oiseaux presque,
se conduisent comme des chèvres.
Quand tu parles, elles te regardent
comme un fou".

Ces propos forts significatifs nous révèlent qu'entre les parents et leurs enfants, en particulier les filles, réside un désaccord, un malentendu qui est lié à une dégradation des moeurs, des coutumes qui guidaient chaquefois la conduite humaine. La génération actuelle remarque que la morale traditionnelle semble inadaptée au monde moderne; un monde en perpétuel changement et qui s'ouvre aux valeurs d'outre-mer.
Nous remarquons alors au sein des deux générations une position figée des uns et des autres en ce qui concerne la façon dont l'homme va vivre ce monde nouveau.

En effet, les filles veulent vivre ce monde en faisant fi de l'éthique burundaise alors que nos parents se sentant incapables de maîtriser ce monde qui naît sous nos yeux, veulent se cramponner à la tradition .
Sur ce, il faut chercher un terrain d'entente entre l'ancienne génération représentant le passé et la nouvelle génération car, le passé comme le présent sont nécessaires à la vie de l'être humain comme le précise P.ERNY quand il dit:

"Le passé est un guide sûr pour
le présent :les vues sont plutôt

[1] *RUR. C, ± 56 ans colline Bugeni.*

rétrospectives que prospectives,
et c'est en arrière que l'on
trouve les modèles adéquats auxquels
se conformer ".[1]

VI.2. LA FAÇON DONT LES ORDRES PARENTAUX SONT EXECUTES.

Question : Comment vous les jugez face à vos ordres?

TABLEAU N° 9 : Répartition globale des réponses.

REPONSES	FREQUENCES	%
1. Les ordres des parents sont respectés et exécutés totalement.	15	21,74
2. Les ordres des parents sont respectés et exécutés partiellement	50	72,46
3. Les ordres des parents ne sont plus respectés	4	5,80
TOTAL	69	100

En faisant la lecture du tableau, nous remarquons que les trois indicateurs ont été évoqués à des écarts relativement élevés. En effet, le premier indicateur est évoqué à 21,74%, le second à 72,46% et le troisième à 5,80%.

Quels renseignements peut-on tirer de ces observations?
Il en ressort que par rapport aux temps passés, nous assistons à une certaine modification quand à la soumission aux ordres des parents. La preuve en est que 15 seulement de nos répondants soutiennent que les ordres des parents sont respectés et exécutés parfaitement. Par contre, 50 autres soit 72,46% soulignent que même si les filles ne sont pas totalement réticentes aux ordres des parents, elles les exécutent d'une façon non satisfaisante.
Nous nous demandons alors pourquoi il en est ainsi. Une réponse à cette problématique apparaîtra au fur et à mesure que nous avançons dans nos réflexions.

[1] P. ERNY, *L'enfant et son milieu en Afrique noire, Essai sur l'éducation traditionnelle, Paris, payot, 1972. P.26.*

Enfin, les quatre autres soit 5,80% se demandent, même s'ils sont peu nombreux, si ces ordres existent encore puisque apparemment, ils ne sont en aucun cas suivis.

Tout ce que nous venons de dire n'étant qu'une simple constatation faite sur le tableau, essayons à présent de voir si ces différentes opinions auraient subies l'influence des variables tenues en considération dans notre recherche.

TABLEAU N° 10 : Répartition des fréquences des indicateurs selon la variable "sexe".

SEXE / INDICATEURS	MASCULIN (31)		FEMININ (38)		TOTAL 69	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
1. Les ordres des parents sont respectés et exécutés totalement	6	19,35	9	23,68	15	21,74
2. Les ordres des parents sont respectés et exécutés partiellement	24	77,42	26	68,42	50	72,46
3. Les ordres des parents ne sont plus respectés	1	3,23	3	7,90	4	5,80
TOTAL	31	100	38	100	69	100

En analysant le tableau, nous constatons que les avis sont partagés à propos de la façon dont les ordres des parents sont respectés et exécutés.

En effet, les uns disent que ces ordres sont respectés et exécutés totalement, mais ils sont peu nombreux : 15 sur 69 de nos répondants soit 21,74%. Sur ce même indicateur, nous remarquons une légère différence selon la variable considérée : 19,35% des hommes contre 23,68% des femmes.

D'autres, et ils sont les plus nombreux, affirment que les ordres des parents ne sont pas respectés comme avant.
Ces derniers sont exécutés en partie. Le respect des ordres parentaux et même de l'homme tout court, n'est plus celui d'hier. C'est ainsi que cet indicateur est évoqué à 72,46%.

Là-aussi une légère différence de pourcentage se remarque parmi nos répondants, quoique plus ou moins rapprochés : 77,42% des hommes cotre 68,42% des femmes.

Enfin, un petit nombre de nos répondants, soit 5,80% a une position négativiste. Pour ce nombre, même si ces ordres existent, leur raison d'être n'est pas fondée car, ils ne sont en aucun cas suivis.

Parmi les trois indicateurs évoqués dans le sous-thème, celui qui occupe la 2ème position a été souligné par un nombre important de nos répondants : 72,46% soit 50 sur 69 interviewés. Dans l'ensemble et pour chaque cas, les pourcentages semblent être plus rapprochés.

Ainsi, pour savoir si la répartition des fréquences des indicateurs observées dans le tableau est liée à la variable considérée, donc si la différence constatée est liée au sexe, nous allons nous servir du Test de khi - carré comme dans les cas précédents.
Voici les résultats auxquels nous sommes aboutis.

Le χ^2 calculé est de 1,414 alors que le χ^2 tabulaire à deux degrés de liberté (d.l = 2) et à un niveau de probabilité P = 0.05 est de 5,991.

Le constat est que χ^2 calculé est inférieur à χ^2 tabulaire (1,414 < 5,991).
A partir de ce constat, nous acceptons donc l'hypothèse nulle selon laquelle la différence constatée n'est pas liée à la variable sexe, elle serait due au hasard de l'échantillonnage. Cette différence n'est donc pas significative.
Toutefois, une explication sur ce qui vient d'être constaté s'impose. Mais, cette explication ne peut pas avoir une portée scientifique sans que nous ayons des informations en rapport avec l'autre variable.

TABLEAU N° 11 : Répartition des fréquences des indicateurs selon la variable " âge".

AGE / INDICATEURS	Moins de 45 ans (48)		45 ans et plus (21)		TOTAL. 60	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
1.Les ordres des parents sont suivis et exécutés totalement	11	22,92	4	19,05	15	21,74
2. Les ordres des parents sont suivis et exécutés partiellement.	34	70,83	16	76,19	50	72,46
3. Les ordres des parents ne sont plus suivis.	3	6,25	1	4,76	4	5,80
TOTAL	48	100	21	100	69	100

Le tableau N° 11 traduit la façon dont nos répondants se sont exprimés sur les le sous-thème en rapport avec les ordres des parents.

Il en ressort que pour chaque indicateur considéré, les pourcentages des uns et des autres sont plus ou moins rapprochés : 22,92% contre 19,05%; 70,83% contre 76,19% et 6,25% contre 4,76%. Mais, la même constatation ne se fait pas voir quant au niveau des pourcentages définitifs.
Une différence non moins importante se fait remarquer.

En ce qui concerne le premier indicateur, quelques uns de nos répondants : 15 sur 69 interviewés soit 21,74% sont d'avis que maintenant, les choses ont changé, que le respect envers les ordres parentaux tend à s'estomper.
Parmi ces 15 sujets favorables à cet indicateur, 4 seulement des parents de 45 ans et plus soit 19,05% soutiennent cette idée. L'honneur qu'ils avaient autrefois s'efface sensiblement au regard de leurs enfants.

Quant au 2ème indicateur qui a été le plus évoqué par rapport aux autres, il nous révèle en quelque sorte l'inquiétude des

parents en ce qui est de la soumission aux ordres. Quantitativement, nous observons une différence de pourcentage au niveau des tranches d'âge. En effet, 76,19% des parents de 45 ans et plus sont plus marqués que d'autres par cette indiscipline notoire dont font preuve ces jeunes filles du moment.

Enfin, le 3ème indicateur le moins évoqué, c'est-à-dire à 5,80% ne nous laisse pas indifférents. Il est vrai qu'à partir de ces deux indicateurs, le constat en est que les ordres ne sont pas respectés à leur juste valeur. Nous ne pouvons tout de même affirmer que les parents n'ont aucun ascendant sur les jeunes filles, ils en ont quoique minime.

Les données brutes nous montrent que partout une différence de pourcentage pour l'une ou l'autre opinion se fait remarquer. Essayons de voir de façon scientifique si ces différences constatées seraient dues à la variable considérée. Le recours au Test du khi - carré nous donnera une position claire et nette.

Ainsi, en appliquant la même procédure, le khi - carré calculé est de 0,7565 tandis que le khi - carré tabulaire au degré de liberté 2 et au niveau de probabilité P = 0.05 est 5,991.

Donc χ^2 calculé est de loin inférieur au χ^2 tabulaire. Cela nous pousse à accepter l'hypothèse nulle. De ce fait, la différence constatée est non significative.
Les vérifications de l'influence des variables considérées sur les opinions émises nous révèlent que dans tous les cas, ces dernières n'ont pas du tout d'influence.
A partir de ce constat, une appréciation personnelle sur base des données observées s'avèrent nécessaire. Mais avant tout, dressons un tableau récapitulatif des deux variables qui sont l'âge et le sexe.

TABLEAU N° 12 : Répartition des fréquences des indicateurs selon les Variables "âge et sexe".

VARIABLES / INDICATEURS	MASCULIN (31)				FEMININ (38)				TOTAL 69	
	Moins de 45 ans (22)		45 ans et plus (9)		Moins de 45 ans (26)		45 ans et plus (12)			
	E	%	E	%	E	%	E	%	E	%
1. Les ordres des parents sont respectés et exécutés totalement	3	13,64	3	33,33	8	30,77	1	8,33	15	21,74
2. Les ordres des parents sont respectés et exécutés partiel-lement	18	81,82	6	66,67	16	61,54	10	83,34	50	72,46
3. Les ordres des parents ne sont plus respec-tés et exécutés	1	4,54	0	0	2	7,69	1	8,33	4	5,80
TOTAL	22	100	9	100	26	100	12	100	69	100

Le tableau précédent est le résultat de la combinaison des tableaux 10 et 11. De ces derniers, les conclusions partielles nous ont révélé que l'influence des variables n'apparaît pas quant aux différentes opinions émises par nos répondants.

A l'instar de cela, nous affirmons qu'il en est de même pour les observations de ce tableau.

Comme il a été remarqué pour les tableaux 10 et 11, le 2ème indicateur a été le plus évoqué avec un pourcentage de 72,46%.

C'est dire donc que les fréquentes observations se trouvent forts exprimées ici. En faisant la lecture des lignes et des colonnes, nous remarquons que les fréquences les plus élevées se trouvent localisées sur cet indicateur.
Sur ce, les parents s'accordent sur le fait qu'à l'heure qu'il est leur ascendant sur les enfants diminue.
Il en ressort que parmi nos répondants, les parents âgés de 45 ans et plus sont forts touchés par ce manque de respect aux ordres des parents qui est source de la soumission aux règlements.
En effet, 76,19% des parents âgés de 45 ans et plus, soit 16 sur 21 contre 70,83% des moins âgés partagent cet avis.
Il ressort également que les mères plus âgées semblent beaucoup être touchées que les pères plus âgés (83,34% contre 66,67%).
Cela tient au fait que les mères cotoient à tout moment leurs jeunes filles et sont bien disposées à une quelconque manifestation de non-respect envers les parents.

Malgré que certains disent que leurs ordres sont exécutés partiellement, d'autres restent cependant optimistes et ne s'inquiètent de rien. Ils affirment que ces derniers sont bel et bien respectés et exécutés . Il s'agit ici du premier indicateur évoqué à 21,74% soit 15 sur 69 de nos répondants.

Sur ce, 4 des parents âgés de 45 ans et plus sur 21 soit 19,05% affirment que les ordres sont respectés. Il apparaît ici aussi une différence au niveau des tranches d'âge.

Enfin, le 3ème indicateur est le moins évoqué avec un pourcentage de 5,80%. En analysant ce pourcentage, nous pouvons émettre une certaine considération.
En effet, même si les enfants sont devenus "impossibles" aux yeux des parents, ce cas n'est pas très alarmant du fait de la moindre proposition enregistrée à ce niveau.

Que pouvons-nous alors tirer de ces constatations?

De ces différentes constatations, et, au regard de ce qui se passe, il en résulte que les parents ne sont pas satisfaits de leurs relations avec leurs filles. Ils se plaignent beaucoup de l'esprit d'indépendance, du problème de la désobéissance qui tendent à dépasser les limites de la normale. Nos parents encore attachés à la tradition se voient forts contrariés dans leur tâche d'éducateurs.
A les entendre s'exprimer, ils semblent perdre confiance en eux-mêmes. Aux yeux des observateurs, ils semblent s'effacer de leur noble mission qui leur est dévolue. Leur presque démission nous est dictée par cette non soumission et la désobéissance aux ordres des parents contrairement aux temps passés une quarantaine d'années durant.

Ce faisant, le monde évolue et partant l'être humain.
Les retombées de cette révolution a sans nul doute des implications quant au comportement de l'individu.

Il est donc quelque peu absurde pour nos parents de vouloir contraindre l'enfant, de lui imposer des ordres même si quelques uns n'ont aucune visée éducationnelle.
Mais plutôt, il faut imposer des ordres de nature à permettre l'épanouissement de l'espèce humaine car une bonne éducation est celle qui épanouit l'individu, qui le rend toute sa vie durant responsable de ses actes.

CONCLUSION SUR LE THEME.

Nous voulons à la fin de ce chapitre introductif faire une appréciation du comportement de la jeune fille en se basant sur une analyse faite à partir des opinions émises par les parents, eux qui sont les plus concernés par leur éducation, donc en contact permanent.

D'emblée, il a été constaté que les progrès techniques issus de l'industrialisation ont eu des retombées sur la vie tout entière de l'espèce humaine. Il en ressort donc que la nouvelle génération influencée par les réalités de ce monde en mutation n'émet pas sur la même longueur d'ondes avec leurs parents taxés de conservateurs ou de traditionalistes. C'est de cette opposition installée entre les deux générations que s'expliqueraient les ségrégations ou les méfiances réciproques. L'on remarque à cet effet une mise en doute du savoir des ancêtres.
En effet, leur savoir serait dévalorisé aux yeux des jeunes et apparaîtrait comme périmé, décalé par rapport aux temps nouveaux. La transmission de l'expérience et des modes de pensée et de vie des générations âgées ne pourrait que bloquer l'évolution, arrêter l'avancée, empêcher de ce fait même les nécessaires mutations matérielles et psychologiques.

De ce qui précède, il en résulte que le comportement de ces jeunes filles en sera beaucoup influencé.
A ce propos, beaucoup de lamentations se font entendre du côté des parents pour exprimer leur indignation à l'égard du comportement affiché par les filles. Des mots ou groupe de mots prononcés par certains de nos enquêtés sont très significatifs : "Barenyaguza", "ntibagikonywa", "bigenza nk'impene zo muci". C'est-à-dire :" elles se comportent comme des chèvres de la saison sèche".

Comme il a été dit précédemment que c'est la mère qui occupe une place de choix dans l'éducation de sa fille. C'est elle qui devait normalement faire de son mieux pour qu'elle ne devienne un objet de risée auprès d'autres parents. Malheureusement, les choses tournent autrement.

En effet, la mère se trouve incapable de contraindre sa fille à se comporter comme elle le souhaite. Elle garde de ce fait une certaine inquiétude devant son adhésion à des valeurs jugées conformes aux normes de la société.

C'est pourquoi les parents regrettent les temps passés où l'autorité était incontestable. De ce comportement mal jugé par les parents, RURAKENGEREZA. C nous dit :

> " Les parents s'inquiètent de la conduite de la jeune fille jadis considérée comme un être disposé à la soumission".[1]

En bref, le comportement actuel des jeunes filles tend à ridiculiser leurs parents.

CHAP.VII: LES ACTIVITES AU SEIN DE LA FAMILLE.

Notre société est à majorité formée d'une population rurale, qui vit de ses efforts physiques. Cela pour dire que les activités agricoles assurent sa survie. Une autre partie composée d'intellectuels dépend totalement de la première catégorie. C'est dire donc que les activités agricoles constituent le noyau de la survie humaine.
Les différentes activités agricoles sont effectuées par toute la famille entière; mais les activités ménagères sont du ressort du sexe féminin.

Autrefois, ces activités étaient organisées en collectivité appelée communément "IKIBIRI". La pertinence de l'esprit d'entraide, de solidarité qui caractérisait la population de cette époque était à la base de cette pratique. Cela n'est plus le cas aujourd'hui car, l'individualisme tend à gagner toute personne..
Partout dans ces travaux, la participation des jeunes filles était sans reproche, leurs parents étaient contents de les voir ainsi.

A l'heure actuelle, les jeunes filles qui, de commun accord avec leurs parents devaient exécuter ces travaux ensemble, semblent prendre une certaine distance vis-à-vis de ces derniers. Pire encore, ce sont les filles qui ont été sur les bancs de l'école qui, pendant les vacances manifestent un certain désintéressement à l'égard des travaux qui leur sont exigés.

1 *RURAKENGEREZA. C, La perception de l'autorité parentale par les jeunes ruraux de la commune de Gitaramuka, Bujumbura, U.B, Faculté de P.S.E., 1990.P.12.*

Ainsi, dans cette partie, il sera question de voir comment ces différentes activités quotidiennes sont exécutées ainsi que les réactions des parents suite à la réticence remarquée.

VII.1. La FACON DONT LES FILLES ACCOMPLISSENT LES TRAVAUX QUOTIDIENS.

Question : Comment voyez-vous leur attitude quant à l'accomplissement des travaux qui leur incombent?

TABLEAU N° 13. Répartition globale des réponses.

REPONSES	FREQUENCES	%
1. Les scolarisées autant que les non scolarisées s'occupent des travaux quotidiens	11	15,94
2. Les non scolarisées plus que les scolarisées s'occupent des travaux quotidiens.	52	75,36
3. les scolarisées plus que les non scolarisées s'occupent des travaux quotidiens	6	8,70
TOTAL	69	100

Il ressort de l'analyse de ce tableau que la participation des jeunes filles aux travaux quotidiens est fort controversée.
En effet, trois positions s'observent à travers les opinions de nos informateurs. La position qui semble répondre à l'assentiment de nos répondants est celle qui est évoquée à un pourcentage beaucoup plus élevé par rapport aux autres. C'est-à-dire celle évoquée à 75,36%.
D'autres positions, nous l'espérons n'ont pas répondu à leurs souhaits.

Comme il s'observe dans le tableau, nous remarquons qu'il y a une différence au niveau des pourcentages.
Il reste à voir maintenant comment se manifeste cette répartition en considérant les variables retenues.

TABLEAU N° 14 : Répartition des fréquences des indicateurs selon la variable sexe.

SEXE / INDICATEURS	MASCULIN (31)		FEMININ (38)		TOTAL.69	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff	%
1. Les scolarisées autant que les non scolarisées s'occupent des travaux quotidiens	6	19,35	5	13,16	11	15,94
2. Les non-scolarisées plus que les scolarisées s'occupent des travaux quotidiens	21	67,75	31	81,58	52	75,36
3. Les scolarisées plus que les non scolarisées s'occupent des travaux quotidiens	4	12,90	2	5,26	6	8,70
TOTAL	31	100	38	100	69	100

Comme nous l'avons dit, les opinions de nos informateurs sont controversées en ce qui concerne cette question.
Même pour une position donnée, nos informateurs se sont exprimés avec des pourcentages présentant des différences. A voir les positions des uns et des autres, il ressort qu'une différence se remarque entre les scolarisées et les non scolarisées quant à l'accomplissement des travaux quotidiens.

Concernant le premier indicateur, il a été évoqué à 15,94% soit 11 sujets sur 69 de nos répondants. Là-aussi, nous observons une différence de pourcentage en considérant la variable. Peu de femmes remarquent que les filles scolarisées ne participent pas avec la même énergie que les non scolarisées aux travaux qui leur incombent (13,16% contre 19,35%).

Le 2ème indicateur a été le plus évoqué avec un pourcentage de 75,36%. A ce niveau, une différence considérable de pourcentage s'observe.

Ce que nous lisons dans le tableau nous incite à dire que les femmes plus que les hommes soutiennent leurs filles surtout les non scolarisées dans leurs efforts de les aider dans les activités agricoles et ménagères.

Le père de famille n'étant pas disponible à certains moments de la journée ne peut pas savoir si réellement les filles aident leurs mères.
Toutefois, à voir la fréquence avec laquelle cet indicateur a été évoqué, il nous semble que la vigueur avec laquelle les activités de la maison étaient accomplies n'est pas celle d'aujourd'hui.

Enfin, le 3ème indicateur a été le moins évoqué avec un pourcentage de 8,70%. Ici aussi, le père n'a pas d'informations suffisantes sur la participation de ses filles scolarisées aux travaux quotidiens.

En analysant aussi ce tableau, nous remarquons que pour chaque indicateur, les pourcentages semblent être plus ou moins rapprochés. A ce niveau, nous ne sommes pas capables de dire si cette différence est significative ou pas, donc si la variable a une certaine influence sur les propositions émises. Pour ce faire, nous recourons au Test du khi - carré comme dans les cas précédents.
Les résultats auxquels nous avons abouti sont les suivants :
Le khi - carré calculé est de 2,481 tandis que le khi - carré lu dans la table au degré de liberté 2 et à un niveau de probabilité $P = 0.05$ est de 5,991.
Nous remarquons que le khi - carré calculé est inférieur au khi - carré lu dans la table soit $2,481 < 5,991$.
A partir de ce constat, nous acceptons l'hypothèse nulle selon laquelle la différence constatée n'est pas significative. Elle est imputable au hasard de l'échantillonnage.
Avec cette information, nous ne pouvons pas donner des explications fiables sans savoir de quoi il s'agit pour l'autre variable.

TABLEAU N° 15 : Répartition des fréquences des indicateurs selon la variable "âge".

AGE / INDICATEURS	Moins de 45 ans (48)		45 ans et plus (21)		TOTAL: 69	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
1. Les scolarisées autant que les non scolarisées s'occupent des travaux quotidiens	7	14,58	4	19,05	11	15,94
2. Les non-scolarisées plus que les scolarisées s'occupent des travaux quotidiens	37	77,08	15	71,43	52	75,36
3. Les scolarisées plus que les non-scolarisées s'occupent des travaux quotidiens.	4	8,34	2	9,52	6	8,70
TOTAL	48	100	21	100	69	100

Concernant le premier indicateur, il a été évoqué à 15,94% soit 11 sujets sur 69 de nos répondants. Une différence de pourcentage s'observe si nous considérons la variable.
Parmi ces informateurs, 7 sujets des moins âgés contre 4 sujets des plus âgés soutiennent cette première position.
Comparativement, la façon dont les plus âgés jugent leurs filles quant à la participation aux travaux de tous les jours semble être la même puisque la différence de pourcentage n'est pas grande.

En ce qui est du 2ème indicateur, il a été le plus évoqué avec un pourcentage de 75,36% des parents qui affirment que les filles participent aux travaux quotidiens.
Mais, on peut se demander pourquoi ce pourcentage ne peut pas aller au-delà. cela tient au fait que toutes les filles ne participent pas également à ces travaux.
Nous faisons allusion aux jeunes filles scolarisées et même aux non scolarisées qui cherchent d'autres activités leur procurant par exemple de l'argent.

Toutefois, nous remarquons que les plus âgés sont en moindre proportion à avoir la même opinion. Ceci s'explique peut-être par le fait qu'actuellement les vieux parents remarquent que les filles d'aujourd'hui sont quelquefois des récalcitrants. Elles ont en quelque sorte un temps de détente. Autrefois, elles devaient rester dans les enceintes de la maison comme l'indique même cette appellation "UMUZEZWANZU".

En ce qui est du dernier indicateur, il est le moins évoqué avec un pourcentage de 8,70%. A ce sujet, nous remarquons que les pourcentages sont plus ou moins confondus. Une explication à cela est que les plus âgés comme les moins âgés s'accordent sur le fait que la participation des filles scolarisées aux travaux quotidiens est moindre. Pendant les vacances, ces dernières consacrent une grande partie de leur temps à rendre visite à leurs camarades ou d'autres ne font que flâner.

Comme c'est remarquable dans le tableau, nous observons une différence de pourcentage un peu considérable pour les deux premiers indicateurs et des pourcentages presque confondus pour le 3ème indicateur. Cela étant, nous ne sommes pas à mesure de dire si les différences constatées sont significatives ou pas. Mais, le recours au Test du khi - carré nous permet d'avoir une idée là-dessus.

Ainsi, le khi-carré calculé est de 0,464 tendis que le khi - carré lu dans la table au degré de liberté 2 et à un niveau de probabilité P = 0.05 est de 5,991.
Notre constat est que le khi - carré calculé est inférieur au khi - carré lu. De cela, nous acceptons l'hypothèse nulle qui stipule que la différence constatée n'est pas liée à la variable considérée. Cette différence serait imputable au hasard de l'échantillonnage.

Il relève donc des tableaux 14 et 15, que les opinions de nos répondants n'ont pas été influencées par les variables retenues. Tout cela mérite une certaine explication.
Cette dernière sera donnée après la présentation d'un tableau récapitulatif.

TABLEAU N° 16 : Tableau des fréquences des indicateurs selon les variables"âge et sexe".

VARIABLES / INDICATEURS	MASCULIN (31)				FEMININ (38)				TOTAL 69	
	E	%	E	%	E	%	E	%	E	%
1.Les scolarisées autant que les non-scolarisées s'occupent des travaux quotidiens	4	18,18	2	22,22	3	11,54	2	16,67	11	15,94
2. Les non-scolarisées plus que les scolarisées s'occupent des travaux quotidiens	15	68,18	6	66,67	22	84,62	9	75	52	75,36
3. Les scolarisées plus que les non-scolarisées s'occupent des tra-vaux quoti-diens	3	13,64	1	11,11	1	3,84	1	8,33	6	8,70
TOTAL	22	100	9	100	26	100	12	100	69	10

Le tableau qui vient d'être présenté est la combinaison des tableaux 14 et 15. Il a été remarqué dans les deux cas que les deux variables considérées n'ont pas eu d'influences quant aux opinions émises par nos répondants.
Ici aussi, nous pouvons affirmer sans risque d'erreur que ces variables n'ont pas d'influences sur les positions des uns et des autres en ce qui concerne ce sous-thème. Tout de même, ces pourcentages ne nous laissent pas indifférents.

En effet, concernant le premier indicateur, il a été évoqué à 15,94% soit 11 sujets sur 69 de nos répondants.

Il se remarque aussi qu'un nombre relativement élevé de nos vieux parents 19,05% soit 4 sujets sur 21 contre 14,58% soit 7 sujets sur 48 de nos jeunes parents soutiennent cette première proposition. Si tel est le cas, c'est que nos vieux parents à l'âge de leurs filles au cas où ils n'exécutaient pas ces travaux, ils étaient gravement punis mais maintenant elles se permettent même de prendre des sorties.

En ce qui est du 2ème indicateur, il a été le plus évoqué avec un pourcentage de 75,38%, soit 52 sujets sur 69 de nos répondants.
A cet effet, nous remarquons que 81,58% des femmes soit 31/38 contre 67,74% des hommes soit 21/31 soutiennent cette proposition. cette différence de 13,84% ne peut être sans aucune signification. En effet, si beaucoup de femmes tous âges confondus se prononcent sur le cas, c'est qu'elles remarquent que le secours de leurs filles quoique n'ayant pas le même poids qu'auparavant n'est pas à minimiser. Leur contact permanent avec elles les pousse à s'exprimer ainsi.

Si les hommes sont peu nombreux à cautionner cette idée, c'est qu'ils se soucient peu du contrôle de leurs filles quant à la participation aux travaux qui leur incombent. Si les filles deviennent récalcitrantes, c'est à la mère de les redresser.
Jamais dans la culture burundaise, le père ne peut punir sa fille quand cette dernière atteint l'âge de la puberté.

Enfin, le 3ème indicateur a été le moins évoqué avec un pourcentage de 8,70%. Cet indicateur mérite une analyse particulière. En effet, si les parents remarquent que leurs filles scolarisées ne s'entraident pas valablement avec toute la famille pour des travaux de la maison, c'est que ces dernières ont adopté un autre comportement consécutif au changement de leur milieu.

Nous sommes tout de même convaincus qu'à l'école, des activités similaires à celles de la maison sont organisées.
Il faut peut-être souligner qu'à l'école, les activités ne sont pas aussi fatiguants qu'à la maison. De cette façon, une certaine habitude se crée chez ces dernières et dès qu'elles arrivent à la maison elles veulent faire de même comme à l'école.

Leurs parents en voyant cela semblent être foudroyés.

Nos informateurs nous ont fait remarquer que leurs filles ne s'attellent pas aux travaux quotidiens comme ils le souhaitent. L'acharnement qu'elles avaient autrefois, à travailler tend à diminuer maintenant. Certaines même se cherchent des moyens pour se procurer de l'argent comme par exemple la vente de la bière Primus. De ce fait, une désobéissance vis-à-vis des parents se crée et conséquemment les travaux ne sont pas bien exécutés. Si parfois cependant ils sont exécutés, elles réclament des moments libres pour prendre des sorties, afin de rendre visite à leurs amis comme un de nos informateurs le souligne :

"Erega na twebwe turaruha :
Mwibaza ko tutameze nk'abandi,
turakeneye natwe akanya ko
kuja ahabona ngo tubonane
n'abagenzi".[1]

Cela veut dire :"Nous aussi, nous nous fatiguons.
Vous pensez que nous ne sommes
pas comme les autres, nous avons
besoin d'un moment libre pour sortir
afin de rendre visite à nos amis."

En bref, nous venons de nous rendre compte de la façon dont les jeunes filles interviennent dans les différentes activités organisées dans la famille.

En effet, autrefois, la participation aux activités de la maison était l'une des qualités exigées aux filles pour avoir un mari. Même si à cette époque, c'était les parents du garçon qui devaient chercher une femme pour son garçon, ils devaient s'informer de la conduite de la fille à donner à leur fils. Si par exemple, la fille était jugée paresseuse, elle n'était pas demandée en mariage.

VII.2. LES REACTIONS DES PARENTS SUITE A LA RETICENCE.

Question : En cas de manquement à leurs devoirs, quelles sont vos réactions?

[1] ***NDIM.S,*** *± 50. colline BUGENI.*

TABLEAU N° 17 : Répartition globale des réponses.

REPONSES	FREQUENCES	%
1. Les parents leurs infligent des punitions.	15	21,74
2. Les parents leur donnent des conseils.	60	86,95
3. Les parents accomplissent eux-mêmes ces travaux.	13	18,84
4. Les parents leur lancent des injures.	50	72,46

En analysant le tableau, nous remarquons que les parents adoptent des attitudes variées suite à la réticence de leurs filles à l'égard des travaux de la maison. Ils préconisent entre autre les punitions, les conseils, l'accomplissement par eux-mêmes de ces travaux et des injures ou réprimandes.

Il ressort aussi de ce tableau que les indicateurs 2 et 4 semblent être les plus évoqués par rapport aux autres. De cette constatation, nous pouvons dire que les parents remarquent réellement que ces propositions ont des effets positifs.
Par contre, pour les deux autres, nos informateurs remarquent que ces pratiques ne contribuent pas efficacement à trouver une solution au problème posé.

Contrairement aux cas précédents, nous constatons un changement au niveau de la façon dont les opinions sont données. Dans les cas précédents, chaque informateur donnait une et une seule proposition sur une question donnée. Mais, pour le cas présent et pour d'autres qui vont suivre, nous avons affaire à une situation où un seul interviewé peut donner une, deux ou trois propositions sur une question donnée.
Il en ressort donc que nous n'allons pas recourir au test du khi - carré comme aux cas précédents, tout simplement nous allons considérer uniquement les pourcentages.

TABLEAU N° 18 : Répartition des Fréquences des indicateurs selon la variable "sexe".

SEXE / INDICATEURS	MASCULIN (31)		FEMININ (38)		TOTAL 69	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
1. Les parents leur infligent des punitions	5	16,12	10	26,32	15	21,74
2. Les parents leur donnent des conseils	25	80,65	35	92,11	60	86,95
3. Les parents accomplissent eux-mêmes ces travaux	5	16,13	8	21,05	13	18,84
4. Les parents leur lancent des injures	20	64,52	30	78,95	50	72,46

En analysant le tableau, nous remarquons que certains indicateurs ont été évoqués à des pourcentages plus élevés, d'autres à des pourcentages moins élevés. Tout cela mérite une certaine explication.

Concernant le premier indicateur, il a été évoqué à un pourcentage relativement petit par rapport aux autres. Nous constatons tout de même qu'à ce niveau, une différence de pourcentage se fait remarquer : 26,32% des femmes contre 16,12% des hommes. Cela étant, c'est que nos mères plus âgées croient toujours à la tradition, que la punition reste le moyen le plus sûr pour redresser l'enfant.
Mais, elles aussi, n'y tiennent pas beaucoup actuellement car ladite proposition a été évoquée avec un petit pourcentage. Donc, les réalités d'hier ne sont pas celles d'aujourd'hui.

Pour le 2ème indicateur, il a été évoqué à un pourcentage beaucoup plus élevé par rapport aux autres.
Parmi ceux qui ont émis cette opinion, nous avons 92,11% des mères contre 80,65% des pères.
Ce pourcentage élevé de cette proposition peut nous signifier que le recours aux conseils comme moyen de redresser l'enfant est porteur de fruit. C'est ainsi qu'un de nos informateurs nous dit :

"Iyo umwana yanse impanuro

z'umuvyeyi ntaba ari umwana"[1]

Cela veut dire:

"Quand un enfant refuse les conseils
des parents, il n'est pas un enfant"

Le 3ème indicateur a été évoqué à un pourcentage relativement bas : 18,84%. Nous remarquons tout de même que la différence entre les pourcentages n'est pas considérable. Cela nous montre que nos in formateurs s'accordent sur le fait que les cas sont rares où les parents accomplissent les travaux alors que leurs filles sont là.
Quant au 4ème indicateur, il a été évoqué à un pourcentage relativement élevé 72,46%. Cela nous montre que cette façon de faire a un effet positif. Parmi ceux-là, 78,95% des femmes contre 64,52% des hommes soutiennent cette proposition. Les mères qui sont en contact permanent avec leurs filles remarquent réellement que des réprimandes ont des effets positifs.

TABLEAU N° 19 : Répartition des fréquences des indicateurs selon la variable "âge".

AGE / INDICATEURS	MOINS DE 45 ANS (48)		45 ANS ET PLUS (21)		TOTAL 69	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
1. Les parents leur infligent des punitions	10	20,83	5	23,80	15	21,74
2. Les parents leur donnent des conseils	40	83,33	20	95,24	60	86,95
3. Les parents accomplissent eux-mêmes ces travaux	9	18,75	4	19,05	13	18,84
4. Les parents leur lancent des injures	32	66,67	18	85,71	50	72,46

En analysant le tableau, nous remarquons que les indicateurs 1 et 3 sont évoqués à des pourcentages relativement rapprochés.
Les indicateurs 2 et 4 sont évoqués à des pourcentages présentant des différences considérables.

[1] ***NIY.*** *± 60, colline Ntunda.*

En effet, le premier indicateur a été évoqué à 21,74%. Parmi ceux-là, nous avons 23,80% des plus âgés contre 20,83% des moins âgés.

Comme nous le voyons, ces pourcentages sont très proches. Malgré que cette proposition n'a pas répondu aux souhaits de la majorité de nos informateurs, le peu de ceux qui sont favorables à ladite proposition soutiennent qu'il faut infliger des punitions.

Concernant le deuxième indicateur, il a été le plus évoqué avec un pourcentage de 86,95%. A ce niveau une différence considérable de pourcentage se fait remarquer : 95,24% des plus âgés contre 83,33% des moins âgés. Cette différence constatée ne nous laisse pas indifférents. En effet, si tel est le cas, c'est que nos vieux parents remarquent que de leur temps, ce moyen était beaucoup utilisé pour corriger quelqu'un de ses défauts. De fait, il faut l'appliquer même aujourd'hui.
Le 3ème indicateur quant à lui, a été le moins évoqué avec un pourcentage de 18,84%. Ici,les pourcentages sont presque confondus. Cela voudrait dire que même si certaines filles sont devenues "difficiles", des cas où la famille peut accomplir les différentes tâches de la maison alors que leurs filles sont là se présentent rarement.
Enfin, le 4ème indicateur a été évoqué à un pourcentage de 72,46%. Ici aussi, une différence considérable de pourcentage s'observe : 85,71% des plus âgés contre 66,67% des moins âgés. Cette différence qu'on enregistre n'est pas sans signification. Si la situation se présente ainsi, c'est que les parents âgés font allusion à leur ascendant qu'ils ont sur leurs enfants. De leur temps, cette pratique était beaucoup utilisée. Cela n'empêche qu'on l'utilise même maintenant.

Avant de donner des explications un peu plus détaillées sur le présent sous-thème, présentons d'abord le tableau récapitulatif regroupant les variables considérées.

TABLEAU N° 20: Répartition des fréquences des indicateurs selon les variables " âge" et "sexe".

VARIABLES / INDICATEURS	MASCULIN (31)				FEMININ (38)				TOTAL 69	
	MOINS DE 45 ANS (22)		45 ANS ET PLUS (9)		Moins de 45 ans (26)		45 ans et plus (12)			
	E	%	E	%	E	%	E	%	E	%
1. Les parents leur infligent des punitions	3	13,64	2	22,22	7	26,92	3	25	15	21,74
2.Les parents leur donnent des conseils.	17	77,27	8	88,88	23	88,46	12	100	60	86,95
3. Les parents accomplissent eux-mêmes les travaux.	3	13,64	2	22,22	6	23,08	2	16,67	13	18,84
4. Les parents leur lancent des injures	13	59,10	7	77,78	19	73,08	11	91,67	50	72,46

Comme l'indique le tableau précédent, il est le résultat des tableaux 18 et 19. Il a été remarqué que les quatre propositions ont été évoquées à des pourcentages présentant relativement des différences si nous considérons les variables retenues.

D'une part, nous remarquons que les indicateurs 2 et 4 ont été évoqués à des pourcentages relativement élevés, c'est-à-dire respectivement 86,95%, 72,46%.
D'autre part, les indicateurs 1 et 3 ont été évoqués à des pourcentages relativement bas, c'est-à-dire respectivement 21,74%, 18,84%.
Mais alors quels renseignements peut-on tirer de ces différentes observations?

En effet, ces pourcentages observés dans ce tableau ne nous laissent pas indifférents.
Ainsi, si nous considérons les indicateurs les plus évoqués (2 et 4), nous pensons que le recours à ces différents moyens présentent des résultats positifs. Là-aussi, il en ressort que le recours aux conseils comme moyen de redresser l'enfant présente de meilleurs résultats que le recours aux injures.

Quant aux deux autres, le recours à ces derniers n'a pas beaucoup d'effets positifs comme l'indiquent ces pourcentages se trouvant dans le tableau.

Toutefois, nous nous gardons des affirmations gratuites comme quoi le recours aux punitions comme moyen de redresser un enfant est sans effet.

Il faut peut-être souligner que leurs effets diminuent graduellement au fur et à mesure que l'on avance en âge comme le précise F. DODSON quand il dit :

> " Le pouvoir de punir perd son impact
> au fur et à mesure que l'enfant grandit.
> Il peut être temporairement efficace avec
> un enfant de 5 ou 7 ans, mais lorsqu'il
> atteint 11 ans ou l'adolescence, le vieux
> système de la punition ne marche plus."[1]

Cela est pratiquement logique dans la mesure où infliger une punition à un enfant n'a pas le même effet que quand on l'inflige à quelqu'un d'autre.

[1] ***F. DODSON, Aimer sans tout permettre**, Paris, Edition Robert Laffont S.A, 1979,P.47*

CONCLUSION SUR LE THEME.

Nous venons d'avoir une vue d'ensemble sur la participation des jeunes filles aux travaux quotidiens ainsi que les réactions des parents en cas de réticence.

En effet, à partir des données quantitatives observées dans les différents tableaux, nous avons pu faire une analyse qualitative afin de donner à ces chiffres un sens selon notre cadre de travail.
Ainsi, notre analyse nous a montré que l'intérêt qu'ont les jeunes filles à l'égard des travaux quotidiens tend à diminuer. Certaines ont tendance à s'intéresser à leurs préoccupations personnelles, d'autres par contre s'attellent toujours aux activités quotidiennes.
Concernant ces préoccupations, nous pouvons citer la vente des bières primus qui est devenu monnaie courante chez les filles non scolarisées. Du côté des scolarisées, elles remarquent que ces travaux sont fatiguants et passent alors une grande partie de leurs vacances à rendre visite aux différentes familles et aux camarades. Mais ici, une question se pose : Qu'adviendrait-il si ces filles qui éprouvent du dégoûts à ces activités n'arrivaient pas au bout de leurs études? Ce qui est sûr, c'est qu'elles auront des difficultés à accomplir ces différentes activités.

Si les filles maintenant ne participent pas activement aux travaux quotidiens, qu'est-ce qui en est de l'autorité des parents sur elles? Est-ce que leur ascendant persiste encore?
Pour en savoir plus, nous allons consacrer un chapitre à cette question de l'autorité.

CHAP. VIII : L'AUTORITE REMISE EN CAUSE.

0. INTRODUCTION.

A entendre les propos des parents sur la façon dont ils perçoivent leur autorité, il en ressort que ces derniers ne jouissent pas pleinement de leurs prérogatives.

En effet, bien de règles éducatives ou tout un système de valeurs antérieures fondées sur le principe d'autorité tendent à disparaître. A cet effet, nous épousons l'idée de G. MENDEL quand il s'exprime en disant :

"L'autorité traditionnelle agonise.
Tout paraît bien indiquer que nous

vivons une crise véritable de civilisation".[1]

Cette agonie des valeurs, des règles librement consenties et indispensables à toute communauté aura sans nul doute des conséquences sur le comportement des individus.
C'est ainsi que la nouvelle génération adopte certaines habitudes qui sont de nature à mettre en question le poids de l'autorité des parents sur leurs enfants.

Contrairement à l'éducation traditionnelle qui était de nature coercitive et où les notions d'obéissance, de respect des ordres des parents avaient encore sa place, celle d'aujourd'hui semble accorder plus de liberté. Mais cette liberté poussée à outrance comme c'est le cas actuellement est source de certaines conduites jugées répréhensibles.

Ainsi, il s'agira dans ce chapitre de faire une analyse de ces conduites répréhensibles, voir aussi ce qui serait à l'origine de ces dernières ainsi que les moyens de les faire disparaître

[1] *G.MENDEL, Pour décoloniser l'enfant, Paris, Payot 3ème éd. 1979. P.49.*

VIII. 1 : LES CONDUITES JUGEES REPREHENSIBLES.

Question : Par quels comportements cette contestation de l'autorité parentale se manifeste-t-elle?

TABLEAU N° 21 : Répartition globale des réponses.

REPONSES	FREQUENCES	%
1. Rentrer aux heures tardives à la maison	25	36,23
2. Le non-respect des règles des parents	35	50,72
3. Lancer des propos injurieux à l'égard de toute personne	15	21,74
4. Accoutrement indécent	12	17,39
5. Le dévergondage sexuel	8	11,59
6. Sortir sans permissions des parents	13	18,84

D'après nos informateurs, telles sont donc les conduites susceptibles d'être appelées répréhensibles. A voir les pourcentages avec lesquels les différentes propositions ont été évoquées, il en ressort que ces conduites n'ont pas les mêmes fréquences d'apparition.

En effet, dans le tableau, nous remarquons que le 2ème indicateur a été le plus évoqué avec un pourcentage de 50,72%. Cela tient au fait que si le respect des règles, des ordres des parents n'est pas assuré, il s'en suit un laisser-aller, un laisser-faire. Ces règles sont ainsi mises en cause.

De l'autre coté, le 5ème indicateur a été le moins évoqué avec un pourcentage de 11,59%. Cela nous pousse à dire que cette pratique n'est pas fréquente dans la région.
Concernant les autres indicateurs, leur commentaire apparaîtra dans les pages suivantes.
A présent, analysons comment nos répondants se sont exprimés en tenant compte des variables retenues.

TABLEAU N° 22: Répartition des fréquences des indicateurs selon la variable " sexe".

SEXE / INDICATEURS	MASCULIN (31)		FEMININ (38)		TOTAL 69	
	E	%	E	%	E	%
1. Rentrer aux heures tardives à la maison	10	32,26	15	39,47	25	36,23
2. Le non-respect des règles des parents	16	51,61	19	50	35	50,72
3. Lancer des propos injurieux à l'égard de toute personne	5	16,13	10	26,32	15	21,74
4. Accoutrement indécent	5	16,13	7	18,42	12	17,39
5. Le dévergondage sexuel	2	6,45	6	15,78	8	11,59
6. Sortir sans permission des parents	4	12,90	9	23,68	13	18,84

En analysant le tableau précédent, nous remarquons que les conduites jugées répréhensibles sont variées. Elles sont au nombre de six.
Le premier indicateur est avancé par 39,47% des femmes contre 32,26% des hommes. Cette conduite est mal jugée par les parents en particulier les mères. En prenant référence à notre culture cela trouve une explication.
En effet, la fille est en général appelée "UMUNYAKIGO" ou encore "UMUZEZWANZU". La signification de ces concepts est très profonde. C'est dire donc ici qu'une fille est cette personne dont ses préoccupations ne sont que les activités de la maison. Mais, voilà que maintenant ces appellations tendent à perdre le sens. Sans parler même de leurs activités, certaines se permettent même de passer une nuit hors de la maison ou rentrer aux heures tardives. A ce propos, un de nos informateurs nous dit :

"Abana b'abigeme b'ubu baragoye,
basigaye bigenza ijoro nk'abantu
b'abagabo. baragenda bakirirwa iyo,
ukaza wumva ijoro rigabuye
habiri bariko baruguruza".[1]

[1] ***NDIH. C,*** *± 45 ans, colline GIHANGA.*

Cela veut dire :

" Les filles d'aujourd'hui sont "difficiles", elles se promènent la nuit comme des hommes. Elles se promènent et passent la journée là-bas même, à minuit tu les entend toquer à la porte".

Concernant cet indicateur même, cette différence de pourcentage tient au fait que parfois, le père n'est pas en permanence à la maison. Il ignore parfois ce qui s'y passe.

Le 2ème indicateur a été le plus évoqué avec un pourcentage de 50,72%. Ceci s'explique par le fait que ces conduites jugées répréhensibles sont en quelques sorte le résultat du non respect des règles des parents. Il a été évoqué à des pourcentages rapprochés pour dire que la mère comme le père sont presque également sensibles à la non-soumission aux ordres.

Le 3ème indicateur est avancé par 26,32% de femmes contre 16,13% des hommes. D'habitude, la fille est en contact permanent avec sa mère. C'est avec elle qu'elle échange beaucoup. Si des cas pareils arrivent, c'est qu'ils sont adressés parfois à l'endroit de la mère. A des exceptions rares, jamais des propos injurieux ne sont adressés au père.

Le 4ème indicateur a été évoqué avec un pourcentage de 17,39%. A ce même niveau, en considérant la variable, nous remarquons que les pourcentages sont presque confondus.
Il se remarque aujourd'hui que les filles même celles qui sont restées à la maison changent du jour au lendemain des modes d'habillement. Mais ces nouveaux modes pour la plupart ne sont pas dignes pour une fille Murundikazi.
Tels sont donc les muni-jupes qui à peine couvrent les cuisses, ceux appelés communément "amapasura".
Si cette proposition a été évoquée avec la même pondération presque, c'est que les parents sont également sensibles à un habillement qui les déshonore.

Le 5ème indicateur a été aussi évoqué comme faisant partie des conduites répréhensibles. S'il en est ainsi, c'est que les parents font allusion aux conséquences issues de cette pratique. En effet, une telle pratique est dangereuse pour une fille. A ce propos, il faut noter les cas de grossesses illégitimes et des maladies sexuellement transmissibles. Si ce sont les femmes qui ont le plus évoqué cette proposition, c'est qu'elles sont les premières à en être informées si jamais ces cas arrivent.

En consultant toujours le tableau, cet indicateur a été le moins évoqué avec un pourcentage de 11,59% . Cela est que d'après nos informateurs, cette pratique n'est pas fréquente dans la région.

Enfin, le dernier indicateur a été évoqué avec un pourcentage de 18,84%, soit 23,68% de femmes contre 12,90% d'hommes. Si cela est le cas, c'est que les mères qui sont souvent en contact avec leurs filles remarquent effectivement que ces dernières prennent des sorties sans demander la permission, tandis que le père souvent absent de la maison ignore le comportement de sa fille. Nous faisons remarquer ici que prendre une sortie, n'est pas mauvais en soi surtout quand on rend visite à un compagnon; ce qui est mauvais, c'est de le faire sans autorisation des parents. Cet indicateur a été ainsi évoqué parmi les conduites répréhensibles car vouloir prendre une sortie sans autorisation des parents est en quelque sorte être en désaccord avec les règles de conduite.

TABLEAU N° 23 : Répartition des fréquences des indicateurs selon la variable "âge".

AGE / INDICATEURS	MOINS DE 45 ANS (48)		45 ANS ET PLUS (21)		TOTAL 69	
	E.	%	E.	%	E.	%
1. Rentrer aux heures tardives à la maison	16	33,33	9	42,86	25	36,23
2.Le non-respect des règles des parents	22	45,83	13	61,90	35	50,72
3.Lancer des propos injurieux à l'égard de toute personne	9	18,75	6	28,09	15	21,74
4. Accoutrement indécent	7	14,58	5	23,81	12	17,39
5.Le dévergondage sexuel	4	8,33	4	19,05	8	11,59
6. Sortir sans permission des parents	8	16,67	5	23,81	13	18,84

En lisant dans le tableau, nous remarquons que la majorité des indicateurs ont été évoqués à des pourcentages présentant des écarts un peu considérables.

En effet, le premier indicateur a été souligné par 42,86% des plus âgés contre 33,33% des moins âgés. Si tel est le cas, c'est que les parents plus âgés remarquent qu'actuellement, il y a un laisser-aller, ils sont en quelque sorte moins exigeants qu'auparavant. De leurs temps, une fille qui se permettait de regagner le toit paternel après dix huit heures était sévèrement punie.

Concernant le 2ème indicateur, une différence considérable de pourcentage se remarque aussi : 61,90% des parents âgés contre 45,83% des parents moins âgés. Cette différence constatée n'est pas un fait de hasard, elle a certainement une signification y relative. En effet, leur regard rétrospectif les pousse à dire que tout à changer.
Autrefois par exemple, en signe de respect des règles morales, une fille devait tenir un langage non grossier. Mais, maintenant, ce n'est plus le cas.

Le 3ème indicateur quant à lui est souligné par 28,09% des parents âgés contre 18,75% des parents âgés.
Pourquoi alors cette différence de pourcentage?
Le regard rétrospectif de nos parents âgés sur la soumission des jeunes filles de leur époque et par opposition à celles d'aujourd'hui, suscite chez eux des inquiétudes.
Jadis, une fille devait parler avec une voix retenue, se comporter humblement; aujourd'hui, cela semble dépasser les limites. Ils remarquent de ce fait que les filles sont devenues de plus en plus impudiques; que le langage courtois qui les caractérisait est en pleine disparition.

Pour le 4ème indicateur, il a été évoqué par 23,81% des parents âgés contre 14,58% des parents moins âgés. Cette différence de pourcentage est significative.
Dans les temps passés, une fille ou tout autre personne devait porter des habits décents. Malheureusement, aujourd'hui ce n'est plus le cas. Nous pouvons dire que certaines filles semblent marcher toute nues eu égard à leur indécence dans l'accoutrement.
Nous remarquons également une différence de pourcentage au 5ème indicateur. Nos parents âgés même s'ils remarquent que le vagabondage sexuel n'est pas prononcé, les limites semblent être quelque peu dépassées. A cet effet, des naissances d'enfants naturels se répètent à maintes reprises alors que la fille est encore sous le toit paternel.

Ecoutons à ce propos, ce que nous dit un de nos informateurs.

"Kera, umwana w'umwigeme
ahirahiye akavyarira mu nzu,
baramuvuma, baramuca mu bandi bana.
Mugabo ubu siko bimeze. Umwana
w'umwigeme arashobora kuvyara
abana 2, 3 canke barenga,
kandi bakabibona nk'ibisanzwe"[1]

[1] ***KAD. P,*** + 65 ans, colline GIHINGA.

Cela veut dire :

> "Autrefois, une fille qui se permettait de mettre au monde en étant encore sous le toit paternel était vomie par ses parents et ne faisait pas partie dès lors du nombre de leurs enfants. Mais, maintenant, ce n'est plus le cas. Une fille peut mettre au monde deux, trois enfants et même plus et, les parents considèrent cela comme normal".

Comme on le voit, cela traduit en quelque sorte une indiscipline poussée à outrance.

Quant au dernier indicateur, la différence de pourcentage constatée n'est pas tellement grande à tel point qu'elle peut être jugée très significative. Ce qui veut dire que le problème des sorties est senti presque de la même façon.

TABLEAU N° 24: Répartition des fréquences des indicateurs selon la variable sexe et âge.

VARIABLES / INDICATEURS	MASCULIN (31)				FEMININ (38)				TOTAL 69	
	Moins de 45 ans (22)		45 ans et plus (9)		Moins de 45 ans (26)		45 ans et plus (12)			
	E	%	E	%	E	%	E	%	E	%
1. Rentrer aux heures tardives à la maison	7	31,82	3	33,33	9	34,62	6	50	25	36,23
2. Le non-respect des règles des parents	10	45,45	6	66,67	12	46,15	7	58,33	35	50,72
3. lancer des propos injurieux à l'égard de toute personne	3	13,64	2	22,22	6	23,08	4	33,33	15	21,74
4. Accoutrement indécent	2	9,10	3	33,33	5	55,55	2	16,16	12	17,33
5. Dévergondage sexuel	0	0	2	22,22	4	44,44	2	16,16	8	11,59
6. Sortir sans permission des parents	3	13,64	1	11,11	5	55,55	4	33,33	13	18,84

En analysant le tableau, nous constatons ce qui suit :

Le premier indicateur a été cité par 31,82% des parents moins âgés et 33,33% des parents plus âgés contre 34,62% des moins âgés et 50% des plus âgés. Il en ressort que les parents âgés sont inquiets de cette habitude que prennent les jeunes filles.

Cette attitude qui les déshonnore est à réprimer comme le dit J.B NTAHOKAJA.

> "Mu migenzo myiza y'ikirundi,
> umwana w'umwigeme ntagenda
> umugoroba; nyina amubonye agenda
> umugoroba aramutuka n'ukumukubita
> akamukubita kuko umwigeme yigenza
> umugoroba iba iri ingendere
> y'ugukora ibara. N'umugore afise
> umugabo kirazira ko yigenza umugoroba,
> niho ubushurushuru buva".[1]

Cela veut dire :

> "Dans les coutumes burundaises,
> une jeune fille ne se promène pas
> le soir; quand sa mère la voit
> se promener le soir, elle l'insulte
> et peut même la battre parce que
> se promener le soir est l'origine des
> conduites honteuses. Même une femme
> qui a un mari, il lui est interdit
> de se promener soir, car c'est là où
> le vagabondage sexuel prend origine."

Le 2ème indicateur est évoqué à 66,67% des plus âgés et 45,45% des moins âgés contre 58,33% des plus âgées et 46,15% des moins âgés. Il ressort de ces différences de pourcentages que, nos parents âgés ne bénéficient plus de beaucoup de considération comme auparavant. Ils se voient déconsidérés par leurs enfants. Les ordres qui devaient guider ces derniers dans leur conduite sont foulés aux pieds, bafoués. Leur emprise sur eux diminue considérablement.

Concernant le 3ème indicateur, on remarque également des différences de pourcentages. En effet, le 3ème indicateur a été évoqué par 22,22% des parents âgés et 13,64% des moins âgés contre 33,33% des plus âgées et 23,08% des moins âgées.
De cela, nous remarquons que d'après nos informateurs, un tel comportement constitue une aberration pour une jeune fille.

[1] ***J.B. NTAHOKAJA***, *op.cit*, *P.24.*

Quant au 4ème indicateur, il a été évoqué avec des pourcentages présentant des différences considérables.

Pour le 5ème indicateur, une situation particulière retient notre attention : l'absence d'un informateur masculin de moins de 45 ans qui émet un avis sur le cas. Si ce cas se présente, c'est que nos pères ne s'intéressent pas beaucoup aux informations de ce genre. Le père ne sera informé que par le biais de son épouse car, c'est elle qui détient les informations du genre.

Enfin, pour le dernier indicateur, nous remarquons que, du côté de l'âge, les femmes moins âgées évoquent ce cas plus que les hommes moins âgés (55,55% contre 13,64%). Il en est de même pour les femmes plus âgées et pour les hommes plus âgés (33,33% contre 11,11%). Dans tous les cas, ces différences de pourcentages constatées sont forts significatives. Ainsi, si nos parents âgés ont plus que d'autres constaté ce cas, c'est que de leur temps, des cas de sortie sans permission des parents étaient rares. L'appellation "UMUZEZWANZU" avait encore son vrai sens. Mais, actuellement, cela n'est plus le cas; des filles se permettent de sortir sans permission parce qu'elles se réclament libres et indépendantes.
C'est ce qui est développé dans les lignes suivantes :

> "La liberté dont jouissent les jeunes filles actuelles dans leurs sorties, le choix de leur relation, etc..., eût paru scandaleuse. Trente ans plutôt, elle eût été impensable".[1]

Cela est tout à fait vrai en ce sens que dans les temps passés, il était de règle qu'une fille ne pouvait pas quitter les enceintes de la maison à l'insu des parents. Aussi, le choix des amis se faisait sur accord des parents car il fallait éviter à leur fille la compagnie de gens de mauvaise conduite.
Ainsi, nous venons de nous rendre compte de quelques conduites manifestes qui font que les parents se voient détrônés de leur autorité. En effet, les parents ont souligné certaines conduites jugées répréhensibles car elles s'écartent des valeurs morales de notre société.
Ces dernières sont variées. Parmi elles, nos informateurs ont cité entre autre le fait de rentrer à la maison aux heures tardives, le non respect des ordres des parents, le fait de lancer des propos injurieux à l'égard de toute personne, un accoutrement indécent, le dévergondage et le fait de sortir sans permission des parents.

[1] **BERGER. G et al,** Les conflits de générations, Paris, P.U.F., 1963, P.117.

De ce qui précède, nous pouvons alors tirer la conclusion qu'il existe une remise en cause de l'autorité des parents, qui se traduit généralement par la non-soumission aux ordres établis comme le déclare J.KAYIGI.

> "Aujourd'hui, les parents remarquent avec amertume que leur autorité s'amenuise et que les ordres donnés aux jeunes filles ne sont pas exécutés comme avant".[1]

Cependant, conscients de leur devoir d'éducateur, les parents ne laissent pas la voix de leurs filles dominer. Ils font tout leur possible pour les redresser et leur transmettre les valeurs jugées bonnes.

Eu égard à la situation décrite précédemment, on se demanderait d'abord ce qui serait à l'origine de tels comportements et les stratégies à adopter pour le redressement.
Les réponses à ces différentes interrogations apparaîtront dans les sous-thèmes qui suivent.

VIII.2. POURQUOI CETTE DEVALORISATION DE L'AUTORITE PARENTALE?

Malgré que les parents rencontrent des oppositions de la part des jeunes filles, ils ne vont pour autant démissionner de leurs responsabilités éducatives.
Suite donc à ces conduites répréhensibles soulevées dans les pages précédentes, ils vont chercher à découvrir les vraies causes afin d'apporter des moyens de redressement.

QUESTION : Quelles selon vous les causes principales qui seraient à la base de ces comportements de contestation de l'autorité parentale?

[1] *J. KAYIGI, Contribution à l'étude des problèmes rencontrés par les parents dans l'éducation des jeunes filles en milieu urbain de Bujumbura, Bujumbura, U.B, P.S.E., 1991. P.41.*

TABLEAU N° 25 : Répartition globale des réponses.

REPONSES	FREQUENCES	%
1. Une conduite répréhensible des parents.	25	36,23
2. Besoin d'argent devenu accru chez les filles	40	57,97
3. La question de modernité "amajambere"	52	75,36

L'analyse du tableau nous montre les différentes causes jugées être à la base de cette remise en cause de l'autorité des parents.
En effet, le premier indicateur a été évoqué à 36,23% comme faisant partie de cette catégorie. Tout le monde est conscient que le comportement de toute personne est le résultat de l'éducation reçue au sein de la famille et de l'influence du milieu. On voit que le comportement des parents influence beaucoup celui des enfants. Il va sans dire donc que le bon ou le mauvais comportement de ces derniers a des répercussions sur celui des enfants.

Concernant le 2ème indicateur évoqué à 57,97%, il est lié à la situation du moment où tout individu est mobilisé par l'envie de s'enrichir. Les filles ne faisant pas exception, elles cherchent des moyens possibles pour se procurer de l'argent. Une fois leur soif assouvie, leur dépendance vis-à-vis des parents diminue.

Enfin, le dernier indicateur le plus évoqué (75,36%) fait partie également de cette catégorie.
En effet, nous vivons une période où règne une incompréhension entre la génération de nos pères et la nouvelle génération qui se dit de la "modernité". Les prises de positions des uns et des autres sur plus d'un problème social divergent. Chaque génération s'affirme davantage, défend ses positions, se déclare souvent incomprise et insatisfaite. Chacune se concentre sur ses propres problèmes, beaucoup plus rarement sur ceux qui sont communs à tous.

TABLEAU N° 26 : Répartition des fréquences des indicateurs selon la variable sexe.

SEXE / INDICATEURS	MASCULIN (31)		FEMININ (38)		TOTAL 69	
	E	%	E	%	E	%
1. Une conduite répréhensible des parents	11	35,48	14	36,84	25	36,23
2. Besoin d'argent devenu accru chez les filles.	17	54,84	23	60,53	40	57,97
3. La question de modernité "amajambere"	24	77,42	28	73,68	52	75,36

En faisant la lecture du tableau, nous remarquons que les trois indicateurs ont été évoqués chacun de son côté à des pourcentages relativement proches, si nous considérons la variable "sexe". Toutefois, parmi ces derniers, le 3ème indicateur a été évoqué avec un pourcentage relativement élevé par rapport aux autres et le premier avec un pourcentage relativement bas. Toutes ces différentes constatations méritent des explications appropriées.

En effet, le premier indicateur le moins évoqué l'a été à 36,23% et les différents pourcentages sont plus ou moins confondus.

Nous pouvons en conclure que, cet aspect tiendrait une place moins importante parmi les autres aspects considérés.
Et s'il a été évoqué avec des pourcentages relativement rapprochés, c'est que nos informateurs s'accordent sur le fait que même si ces cas sont rares, elles existent.
Toutefois, conscients de leur tâche d'éducateur, les parents doivent manifester aux yeux des enfants de bonnes habitudes, étant donné qu'ils sont les modèles d'identification.
Une jeune fille aura souvent un mauvais comportement quand sa mère l'a manifesté.

C'est dans ce sens que J.B. NTAHOKAJA nous dit :

"Iyo umwana w'umwigeme akuze
asanga nyina yiganza, atubaha
umugabo, nawe ntazubaha
umugabo wiwe".[1]

Cela veut dire :

"Quand une jeune fille grandit
en voyant sa mère très autoritaire,
sans respect aucun envers son mari,
elle aussi ne respectera pas son mari".

Le 2ème indicateur évoqué à 57,97% présente une légère différence de pourcentage : 54,84% des hommes contre 60,53% des femmes. S'il en est ainsi, les parents et surtout les mères remarquent que les filles d'aujourd'hui essayent de chercher tout moyen possible pour se procurer de l'argent.
C'est ainsi par exemple qu'elles peuvent demander un crédit auprès de leurs parents afin qu'elles puissent entreprendre des activités à but lucratif. Dès qu'elles acquièrent alors une certaine somme d'argent, elles se sentent considérées et leurs parents ont peu d'ascendant sur elles.

Le dernier indicateur quant à lui, présente des pourcentages très proches. Nos informateurs s'accordent sur le fait que la conduite des jeunes filles a beaucoup changé suite à l'influence d'autres cultures. Cette influence est le résultat des progrès techniques qui ont pris origine dans les pays industrialisés.

[1] *J.B. NTAHOKAJA, op.cit. P.22.*

TABLEAU N° 27: Répartition des fréquences des indicateurs selon la variable âge.

AGE / INDICATEURS	MOINS DE 45 ANS (48)		45 ans et plus (21)		TOTAL 69	
	E	%	E	%	E	%
1. Une conduite répréhensible des parents	15	31,25	10	47,62	25	36,23
2. Besoin d'argent devenu accru chez les filles	25	52,08	15	71,43	40	57,97
3. La question de modernité "amajambere"	34	70,83	18	85,71	52	75,36

Contrairement au tableau précédent où les pourcentages pour chaque indicateur étaient relativement rapprochés, le présent tableau nous montre le contraire.

En effet, pour ce cas une nette différence de pourcentage se remarque pour chaque indicateur.

Ainsi, le premier indicateur a été évoqué à 47,62% des parents plus âgés contre 31,25% des parents moins âgés. Si cette différence se remarque, c'est que les parents plus âgés constatent réellement que certains parents adoptent un comportement désapprouvé. Tels sont par exemple des bagarres répétées entre mari et femme, des insultes de tout genre qui traduisent en quelque sorte le manque de respect de soi et d'autrui. Cela peut aller jusqu'au divorce et cela aura nécessairement des répercussions sur le comportement des enfants. Soulignons par ailleurs que les relations époux-épouse des temps passés diffèrent de celles d'aujourd'hui.

Concernant le 2ème indicateur, les parents plus âgés plus que d'autres sont favorables à la proposition. Ces derniers s'inquiètent de la situation actuelle. Autrefois, quand une fille avait besoin de quelque chose, elle demandait de l'argent à ses parents, mais actuellement elles se cherchent les moyens de s'en procurer.

Quant au dernier indicateur, il a été évoqué à 85,71% des parents plus âgés contre 70,83% des moins âgés. cette différence de pourcentages tient au fait que les parents plus âgés se croient incompris de leurs filles. Ils se plaignent énormément

d'être incapables de trouver un point d'entente avec ces dernières du point de vue de l'obéissance et des idées.
Donc, les filles ont des difficultés à pouvoir communiquer avec leurs parents. Leur conduite traduit un changement de mentalité; la morale traditionnelle qui les guidait est rejetée car elle est jugée périmée, inadaptée au monde moderne. La transcendance de l'éthique est mise en jeu.

TABLEAU N° 28 : Répartition des fréquences des indicateurs selon la variable âge et sexe.

VARIABLES / INDICATEURS	MASCULIN (31)				FEMININ (38)				TOTAL 69	
	Moins de 45 ans (22)		45 ans et plus (9)		Moins de 45 ans (26)		45 ans et plus (12)			
	E	%	E	%	E	%	E	%	E	%
1. Une conduite répréhensible des parents	6	27,27	5	55,55	9	34,62	5	41,67	25	36,23
2. Besoin d'argent devenu accru chez les filles	10	45,45	7	77,78	15	57,69	8	66,67	40	57,97
3. La question de modernité "amajambe-re"	16	72,73	8	88,89	18	69,23	10	83,33	52	75,36

En analysant le tableau, nous constatons que de façon générale, les écarts de pourcentages se remarquent au niveau de chaque indicateur.

En effet, le premier indicateur a été évoqué à 55,55% par les parents plus âgés de sexe masculin et 27,27% des parents moins âgés. Pour le sexe féminin, il a été évoqué par 41,67% des plus âgées et 34,62% des moins âgées. Ce constat montre que les parents plus âgés remarquent que certaines de nos valeurs traditionnelles tendent à disparaître. Par conséquent, certains parents affichent un comportement indigne pour un éducateur. Ce comportement que nous pouvons qualifier de répréhensible a sans doute des répercussions sur le comportement des enfants.

Concernant le 2ème indicateur, nous remarquons qu'il a été évoqué par 45,45% des moins âgés et 77,78% des plus âgés pour le sexe masculin et par 57,69% des moins âgées et 66,67% des plus âgées pour le sexe féminin. S'il en est ainsi, c'est que les parents plus âgés constatent que la recherche des moyens de s'enrichir est monnaie courante actuellement.

Enfin, le dernier indicateur est évoqué avec des différences considérables si nous considérons ces variables.
A cet effet, il a été évoqué par 72,73% des moins âgés et 88,89% des plus âgés pour le sexe masculin, par 69,23% des moins âgées et 83,33% des plus âgées pour le sexe féminin. A voir cela, nous pouvons dire qu'il n'y a pas de "feed-back" entre les parents et la génération actuelle. Cela est lié à l'éclatement des sociétés traditionnelles qui a conduit au phénomène de conflit de générations. Les parents ne maîtrisent pas les conséquences de ce phénomène. Leur armature de valeurs morales perdent sa place au profit des idéaux nouveaux. Il résulte de ce désaccord sur ces valeurs une certaine incompréhension entre les deux générations.

Nous venons ainsi au terme de ce sous-thème, de nous rendre compte des raisons jugées responsables de la remise en question de l'autorité des parents. Ces dernières n'ont pas cependant le même poids d'après nos informateurs.
Après avoir découvert ces causes, il faut voir les moyens de redressement de ces conduites répréhensibles. Tel est donc le point qui fait l'objet de notre réflexion dans les lignes qui suivent, c'est -à-dire la revalorisation de la conduite des filles.

VIII.3. LA REVALORISATION DE LA CONDUITE DES FILLES

QUESTION : En tant qu'éducateurs, que proposeriez-vous comme voie de solutions pour freiner ces genres de comportement?

TABLEAU N° 29 : Répartition globale des réponses

REPONSES	FREQUENCES	%
1. Les parents leur donnent des conseils	63	91,30
2. Les parents leur infligent des punitions	13	18,84
3. Les parents leur adressent des propos injurieux	35	50,72
4. Les parents doivent manifester un comportement modèle	50	72,46

En faisant la lecture du tableau, nous remarquons que les quatre indicateurs ont été évcqués à des pourcentages forts différents.

D'emblée, nous pouvons dire que ces différentes propositions formulées n'ont pas les mêmes effets quant au redressement de la conduite des filles.
La première, la troisième et la quatrième proposition semblent avoir beaucoup de poids quant à la revalorisation de la conduite des filles.
En ce qui concerne la deuxième proposition, nous pouvons dire que ses effets ne sont pas également jugés profitables que les trois autres. Il reste à voir maintenant les convergences ou les divergences de nos informateurs sur chacun de ces indicateurs.

TABLEAU N° 30 : Répartition des fréquences des indicateurs selon la variable sexe.

SEXE / INDICATEURS	MASCULIN (31)		FEMININ (38)		TOTAL 69	
	E	%	E	%	E	%
1. Les parents leur donnent des conseils	28	90,32	35	92,11	63	91,30
2. Les parents leur infligent des punitions	5	16,12	8	21,05	13	18,84
3. Les parents leur adressent des propos injurieux	15	48,39	20	52,63	35	50,72
4. Les parents doivent manifester un comportement modèle	22	70,97	28	73,68	50	72,46

La lecture du tableau nous fait voir que chacun des quatre indicateurs a été évoqué à des pourcentages très rapprochés. La différence de pourcentage n'est pas considérable. Cela a tout de même une signification.
Sur ce, nous pouvons dire que les opinions de nos informateurs semblent converger sur les différentes propositions émises.

En effet, le premier indicateur a été évoqué par 92,11% des femmes contre 90,32% des hommes. Pour cette première proposition, les pourcentages sont presque confondus. Il en ressort donc que cette proposition nous semble être la plus pertinente quant à son effet, comme cela a été souligné au 2ème thème dans le sous-thème N°2.

Le 2ème indicateur est le moins évoqué avec un pourcentage de 18,84% avec 21,05% des femmes et 16,12% des hommes. Notre avis sur ce constat est que le recours aux punitions n'a pas beaucoup d'effets dans le redressement d'une mauvaise conduite.

En effet, la punition par elle-même, n'incite pas l'enfant à mieux se comporter. Elle lui apprend ce qu'il ne doit pas faire, et non ce qu'il doit faire.
Ce que les punitions créent chez les enfants, les adolescents et les adultes, c'est un sentiment d'hostilité, de rancune et un désir de vengeance.
De cela, nous pouvons dire que nous ne pouvons pas faire acquérir un comportement souhaitable en créant des sentiments négatifs.

Cependant, nous savons que les parents y recourent souvent même si les châtiments corporels ne sont pas le moyen le plus indiqué d'éduquer. Même si on punit souvent, on ne guérit pas pour autant ce qui est à l'intérieur de quelqu'un comme le précise un de nos informateurs en ses termes :

"Naho worara urahana, ntuvura
akari mu mutima w'umuntu".[1]

Ce qui veut dire :

"Même si tu punis souvent,
tu ne guéris pas ce qui est
au fond de l'individu".

Cela va dans le même sens que l'argumentation donnée par J.B NTAHOKAJA quand il dit :

"Le bâton peut aller jusqu'à l'os,
il n'atteint le caractère.
Lorsque même un certain
résultat serait obtenu,
il n'est pas sûr que l'amendement
soit durable."[2]

Le troisième indicateur quant à lui évoqué à 50,72% avec 52,63% des femmes contre 48,39% des hommes nous fait dire aussi que cette proposition présente des effets positifs.

En effet, généralement tout enfant quel que soit son âge doit se soumettre aux instructions de ses parents.

[1] ***MPAW. A,*** *± 48 ans, colline RWEZA.*

[2] ***J.B NTAHOKAJA,*** ***Plaidoyer pour l'Afrique****, U.B, F.L.S.H. Bujumbura, 1993. P.15.*

De cette façon, des propos de nature à injurier l'enfant devaient le conduire à son amendement. Certains le font, d'autres restent des récalcitrants.

Enfin, le dernier indicateur est évoqué à 72,46% avec 73,68% des femmes contre 70,97% des hommes. Cette proposition évoquée avec un tel pourcentage nous fait croire que son effet est profitable. En effet, nous restons convaincus que l'enfant est ce qu'auront été ses parents. Cela pour dire que la bonne ou la mauvaise conduite des parents aura sans nul doute des conséquences sur la conduite des enfants, comme il a été souligné dans les pages précédentes.

TABLEAU N° 31 : Répartition des fréquences des indicateurs selon la variable âge.

AGE / INDICATEURS	Moins de 45 ans (48)		45 ans et plus (21)		TOTAL 69	
	E	%	E	%	E	%
1. Les parents leur donnent des conseils	43	89,58	20	95,24	63	91,30
2. Les parents leur infligent des punitions	7	14,58	6	28,57	13	18,844
3. Les parents leur adressent des propos injurieux	20	41,67	15	71,43	35	50,72
4. Les parents doivent manifester un comportement modèle	32	66,67	18	85,71	50	72,46

En analysant le tableau précédent, nous constatons que sauf pour le premier indicateur où les pourcentages sont plus ou moins rapprochés, ailleurs, ils présentent des écarts considérables.

Ainsi, le premier indicateur est évoqué à 91,30% avec 95,24% des plus âgés contre 89,58% des moins âgés. Nous remarquons que l'écart de pourcentage n'est pas considérable.

Nos informateurs s'accordent sur le fait que chaquefois qu'un enfant n'est pas en ordre, il s'avère nécessaire de lui donner des conseils. Que ça soit hier ou maintenant, les parents ont toujours formulé des conseils à leurs enfants.

Concernant le deuxième indicateur, nous remarquons une différence considérable de pourcentage. C'est-à-dire 28,57% des plus âgés contre 14,58% des moins âgés. Ainsi, quoique cette proposition a été la moins évoquée, le regard rétrospectif des parents âgés nous prouve qu'il faut quelquefois user des punitions.
Cela montre que de leur temps, cette pratique était couramment utilisée en cas de transgression des ordres des parents. Actuellement, quand les parents frappent leurs enfants, quelquefois ils reçoivent des répliques.

Le troisième indicateur présente également des différences de pourcentage, c'est-à-dire 71,43% des plus âgés contre 41,67% des moins âgés. Ici aussi, les filles des temps passés étaient beaucoup plus soumises aux ordres des parents. S'il arrivait des cas de transgression de leurs ordres, chose qui était rare à cette époque, des réprimandes leur étaient adressées et l'effet était positif.
Actuellement, elles n'ont plus beaucoup d'effets comme au auparavant.

Enfin, le dernier indicateur a été évoqué à 72,46% avec 85,71% des plus âgés contre 66,67% des moins âgés.
Cette différence tient au fait que nos parents âgés remarquent qu'effectivement avec la "modernité" tout a changé et la conduite humaine ne fait pas exception. Les valeurs morales qui autrefois, guidaient l'homme dans la vie de tous les jours sont bafouées, et les moeurs étrangers traversent nos murs et envahissent nos régions. Ce qui fait que certains parents adoptent des comportements indésirables.

TABLEAU N° 32 : Répartition des fréquences des indicateurs selon les variables âge et sexe.

VARIABLES / INDICATEURS	MASCULIN (31)				FEMININ (38)				TOTAL 69	
	Moins de 45 ans (22)		45 ans et plus (9)		Moins de 45 ans (26)		45 ans et plus (12)			
	E	%	E	%	E	%	E	%	E	%
1. Les parents leur donnent des conseils	20	90,90	8	88,89	23	88,46	12	100	63	91,30
2. Les parents leur infli-gent des puni-tions	2	9,10	3	33,33	5	19,23	3	25	13	18,84
3. Les parents leur adres-sent des propos inju-rieux	10	45,45	5	55,55	10	38,46	10	83,33	35	50,72
4. Les parents doivent manifes-ter un comportement modèle	15	68,18	7	77,78	17	65,38	11	91,67	50	72,46

Globalement, nous remarquons que sauf pour le premier indicateur où les pourcentages semblent être rapprochés, les autres présentent des différences considérables. Cela voudrait dire que la convergence sur la première proposition est de taille à voir comment elle a été exprimée. Notre attention particulière porte également sur cette proposition où certains de nos informateurs l'évoquent à 100%.

Nos mères âgées cautionnent totalement cette idée. Elles remarquent effectivement que de leur temps, même une personne adulte recevait des conseils de la part des sages en cas d'une inconduite.

Concernant le deuxième indicateur, nous remarquons que, eu égard à ce qui se passait dans le temps, nos parents âgés constatent qu'il faut tout de même infliger des punitions quoique les enfants sont devenus "impossibles". Ces pourcentages sont forts parlant : 9,10% des parents moins âgés et 33,33 des plus âgés contre 19,23% des moins âgées et 25% des plus âgées.

Pour le troisième indicateur, une nette différence se remarque au niveau des pourcentages. En effet, nos parents âgés remarquent que dans le temps, les réprimandes adressées à l'enfant en cas d'une inconduite étaient porteuses de fruits. Cette proposition est renforcée par un pourcentage de 83,33% des mères âgées contre 38,46% de celle des moins âgées.

Enfin, pour le dernier indicateur, nous remarquons également des différences assez nettes. En effet, par rapport aux moins âgés, les plus âgés attribuent la grande responsabilité de la conduite des enfants aux parents.

Cela est totalement vrai en ce sens qu'ils sont les premiers personnalités auxquelles on s'identifie comme les propos ci-après le soulignent :

> "L'enfant ne sera que ce
> qu'on en a fait au cours de
> l'éducation infantile. Si
> l'enfant est mal vécue,
> l'état adulte pourra difficilement
> s'en porter mieux".[1]

Bref, nous venons de voir en quelques mots certains moyens qui peuvent aider les parents à redresser les conduites jugées répréhensibles chez les jeunes filles.
Ainsi, les propositions émises par nos informateurs ont été évoquées à des proportions différentes. Cela peut nous signifier que ces dernières n'ont pas également les mêmes effets.

[1] ***A. NTABONA. et al.,*** *Op. cit. P.43*

Ces propositions sont donc les suivantes : le recours aux conseils, aux punitions, aux réprimandes ou propos injurieux adressés aux enfants et le comportement modèle de ceux qui ont à leur charge l'éducation, c'est à-dire les parents.
Il a été constaté de ces dernières que le recours aux conseils prime sur les autres propositions émises par nos informateurs.

CONCLUSION SUR LE THEME.

Au terme de ce dernier thème de notre travail, il nous semble nécessaire de faire une analyse critique de nos différentes constatations. Nous avons été amenés par le biais de nos informateurs à constater que l'autorité des parents tend à perdre son poids.

En effet, il a été constaté que cette autorité jadis indiscutée disparaît de plus en plus. Eu égard à cette constatation, nous avons circonscrit le cadre dans lequel cette remise en cause de l'autorité qui s'est traduite par une inconduite s'est opérée. Idéalement, des moyens à mettre en oeuvre pour le redressement des conduites jugées répréhensibles ont été relevés.

CONCLUSION GENERALE.

Nous voici au bout de notre travail qui a consisté à étudier les facteurs qui sont à la base des conduites aberrantes observées chez les jeunes filles du milieu rural.
A cet effet, nous avons procédé à une recherche objective qui nous a conduit à interroger les parents afin de savoir ce qu'ils pensent des comportements de leurs enfants.

Nous avons alors divisé notre travail en trois parties.

Dans la première partie intitulée "CADRE THEORIQUE", il a été question de définir les concepts-clés, indispensables à la compréhension du présent travail; d'analyser l'éducation au Burundi dans les temps passés et actuellement; de présenter les données relatives au milieu d'enquête.

La 2ème partie portant sur LES CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES comporte deux chapitres.

Dans le premier chapitre, il a été question d'annoncer le noeud du problème à l'étude, c'est-à-dire poser la problématique,

analyser et expliquer les hypothèses et les variables de recherche.

Dans le 2ème chapitre consacré aux méthodes de travail, nous avons expliqué la nécessité de l'utilisation de l'interview semi-directif comme instrument de recueil des données sur le terrain d'enquête, décrit la pré-enquête et l'enquête proprement dite.

Enfin, dans la 3ème partie, il a été question de faire la présentation, l'analyse et l'interprétation des résultats recueillis. Nous avons ensuite essayé d'établir un lien entre le cadre théorique et les résultats obtenus.

Dans le traitement de nos résultats, nous avons fait recours d'une part au Test du Khi-carré (χ^2) là où chaque interviewé émettait une et une seule proposition sur une question donnée; d'autre part, nous nous sommes basés sur la comparaison des différents pourcentages car, chaque interviewé pouvait donner deux ou trois propositions à la fois sur une question donnée.

Les données quantitatives ne pouvant pas tout dire, nous avons essayé de dépasser la simple interprétation quantitative là où c'était possible, pour faire une interprétation qualitative. En d'autres termes, nous avons émis un jugement critique et personnel.

A partir des différentes constatations issues de l'interprétation des résultats recueillis sur le terrain, nous avons été amenés alors à tirer les conclusions suivantes :

Les parents que nous avons interrogés expriment les réalités quotidiennes : des inquiétudes et des lamentations suite aux conduites répréhensibles observées chez certaines filles.

Partant de l'interrogation qui a motivé notre travail et qui est mentionnée précédemment, nous en sommes venus à remarquer que, comme l'a été énoncé dans notre hypothèse générale, les comportements répréhensibles des jeunes filles trouvent leur origine à la dévalorisation de l'autorité parentale qui est consécutive aux facteurs suivants : une conduite répréhensible des parents , le besoin d'argent devenu accru chez les filles, la question de modernité "amajambere". Le respect de l'autorité n'est pas assuré, il s'en suit alors un laisser-aller, un laisser-faire, voire des débordements quant au comportement. Suite à cette constatation, notre hypothèse générale a été confirmée.

Quant aux hypothèses opérationnelles, elles ont été également confirmées. Les vérifications faites sur les 3 thèmes de notre travail nous ont permis de confirmer cela.

En effet, concernant la première hypothèse opérationnelle, il a été remarqué effectivement que les parents particulièrement les

plus âgés s'inquiètent beaucoup du comportement de leurs jeunes filles. Ils regrettent de ce fait les temps passés où l'autorité était incontournable.

Idéalement, concernant la 2ème hypothèse, il a été remarqué que les femmes étant en contact permanent avec leurs filles sont bien disposées à relever certaines défaillances quant au comportement de leurs filles.

Au terme de ce travail, nous aurons appris que notre contribution à l'étude de l'origine des comportements aberrants observés chez les filles n'est que minime.

Néanmoins, notre souhait est que ce travail puisse aider les éducateurs et les chercheurs à mieux réfléchir sur les problèmes actuels que pose l'éducation des jeunes surtout que la pandémie du SIDA fait rage actuellement et que la jeunesse est la plus ciblée.

Nous n'avons pas la prétention d'avoir épuisé tout le sujet car, notre modeste contribution n'aura été que l'identification de ce problème lié à l'éducation des jeunes filles.
C'est pourquoi, loin de clore le sujet, nous ouvrons la voie à toute personne qui serait soucieuse d'explorer davantage le terrain jusqu'à l'éradication complète de ces comportements hors normes. Nous lui serons reconnaissants de tout complément et critique adressés à l'endroit de ce travail.

QUELQUES RECOMMANDATIONS.

Aux parents, nous leur recommandons d'être vigilants dans leur tâche d'éduquer, afin de ne plus être submergés par les caprices de leurs enfants; d'être aussi compréhensifs envers leurs enfants car, certaines de leurs sollicitations sont de nature à favoriser leur intégration dans le milieu social et ne vont pas à l'encontre des normes sociales.

Aux éduqués, nous leur conseillons de garder les valeurs traditionnelles dûment de grandes valeurs comme « ubuntu-ubupfasoni », c'est-à-dire le respect de soi et d'autrui qui, semblent perdre leur place dans la société dite moderne. Leur prétexte de vivre dans la modernité ne serait pas à la base de la dépravation des normes sociales.

BIBLIOGRAPHIE.

I. OUVRAGES GENERAUX.

1. ANTHONY, J. et G. KOUPERNICK, **L'enfant dans sa famille,** Paris, P.U.F., 1ère éd. 1980.

2. BERGER,G. et al., **Les conflits de génération,** Paris, P.U.F., 1963.

3. BOURRICAUD, F., **Esquisse d'un théorie de l'autorité,** Paris, PLON, 2ème éd. 1969.

4. DEBRE, R. et al., **Psychologie de la vie familiale,** Fernand Nathan, 1976.

5. DELANDSHEERE, G., **Introduction à la recherche en éducation,** Paris,Armand colin, 1982.

6. DODSON, F., **Aimer sans tout permettre,** Paris, Ed. Robert Laffont, S.A, 1979.

7. DUHR,J., **L'art des arts, Eduquer un enfant,** Paris, Salvator - Mulhouse, 1957.

8. DUVIGNAUD, J., **La planète des jeunes,** Paris, Stock, 1975.

9. ERNY, P., **L'enfant et son milieu en Afrique noire,** Essai sur l'éducation traditionnelle, Paris, Payot, 1972.

10. ETCHEVERRY, A., **La morale en question,** Paris, Aux Editions Téqui, 1977.

11. FESTINGER, L. et KATZ,D. **Les méthodes de recherche dans les Sciences Sociales,** Paris, P.U.F 1974.

12. FULCHIRON, A., **Autorité parentale et parents désunis,** Paris, éd. du C.N.R.S, 1985.

13. GESELL, A., **Le jeune enfant dans la civilisation moderne,** Paris, P.U.F, 11ème éd., 1980.

14. GLOTON, R., **L'autorité à la dérive,** Casterman, Paris,1974.

15. GRAWITZ et PINTO, R., **Les méthodes des sciences sociales,** Tome2, Paris, dalloz, 1964.

16. JAVEAU,C., **L'enquête par questionnaire** : Manuel à l'usage du praticien, Ed. de l'Université de Bruxelles, Paris, 1978.

17. LEON, A., **Manuel de Psychopédagogie expérimentale,** Paris, P.U.F, 1977.

18. LESCURE, M., **Les carences éducatives,** Toulouse, Privat, 1978.

19. MAQUET, J., **Africanité traditionnelle et moderne,** Présence africaine, Paris, 1967.

20. MENDEL, G., **Pour décoloniser l'enfant,** Paris, Payot, 4ème éd., 1979.

21.MUCCHIELLI, R., **Psychologie de la relation d'autorité,** 3ème éd., Edition E.S.F, 1982.

22.MUCCHIELLI, R., **Le questionnaire dans l'enquête Psychosociale;** connaissance du problème, Paris, P.U.F, E.S.F, 5ème éd., 1973.

23.NTAHOKAJA, J.B., **Imigenzo y'ikirundi,** Université du Burundi, Bujumbura, 1978.

24.NTAHOKAJA, J.B., **Plaidoyer pour l'Afrique,** Université du Burundi. F.L.S.H, Bujumbura, 1993.

25.NTAWURISHIRA, L., **L'évolution pédagogique et la société,** T_1, Presses Universitaires, Bujumbura, 1988.

26.OSTERRIETH, P., **Faire des adultes,** Bruxelles, Dessart et Mordaga, 13ème éd., 1970.

27.OSTERRIETH, P., **L'enfant et la famille,** Les éditions du scarabée, Paris, 1963.

II. MEMOIRES ET REVUES.

28. BANTEYUBWOBA, R., **Les aspirations des jeunes filles des centres socio-éducatifs à l'amélioration des conditions Psychologiques dans leur futur vie de ménage,** Bujumbura, U.B., P.S.E., 1983.

29. KAYIGI, J., **Contribution à l'étude des problèmes rencontrés par les parents dans l'éducation des jeunes filles en milieu urbain de Bujumbura**, Bujumbura, U.B, P.S.E., 1991.

30.MUJAWAYEZU, R., **Représentations et attitudes des paysans Burundais face aux mères célibataires**, Bujumbura, U.B, P.S.E, 1982.

31. NTABONA, A. et al. **Famille et éducation**, In "Au coeur de l'Afrique", Presses Lavigéries, Bujumbura,1990.

32.RURAKENGEREZA, C., **La perception de l'autorité parentale par les jeunes ruraux de la Commune de Gitaramuka**, Bujumbura, U.B., P.S.E, 1990.

III. DICTIONNAIRES ET AUTRES DOCUMENTS.

33. LAFON, R., **Vocabulaire de Psychopédagogie et de Psychiatrie de l'enfant**, Paris, P.U.F., 4ème éd. 1979.

34. Ministère de l'Intérieur et du Développement des Collectivités Locales,

Recensement général de la population et de l'habitation, résultats définitifs du 16 au 30 Août 1990; Tome2, Volume3, Avril 1992.

35.SILLAMY, N., **Dictionnaire de la Psychologie**, Paris, P.U.F., 1978.

ANNEXES.

1. Consigne.

. EN KIRUNDI.

Bavyeyi, mwaramutse.

Twebwe turiko turategura igikorwa giheza amashure ya Kaminuza (Mémoire) mu gisata c'ivyerekeye indero.

Twashaka kugira ubutohozabumenyi mu vyerekeye indero mu gihugu hagati. Kuri ubwo, tuzokwihweza ibituma inyifato y'abigeme bo mubihe vy'ubu idashimishije nka nkera; n'uburyo twokoresha kugira izo nyifato tuzihashe.

Murumva rero, ko ari mwebwe abavyeyi tuzeyeko ivyiyumviro bishimishije, ivyiyumviro vy'imvaho; kuko ni mwebwe cane cane iryo banga ryo kurera ryega cane.

Twaje twibangikanije icuma gifata amajwi, kugira ngo dushobore gufata neza ivyiyumviro vyose muza kudushikiriza, navyo bikazoguma hagati ya mwebwe na twebwe.

Tukaba tubaye turabashimira ku kugene mwatwakiriye na cane cane ku vyiyumviro muza kudushikiriza.

MURAKOZE.

. EN FRANÇAIS.

Honorable parents, bonjour.

Nous sommes entrain de rédiger un travail de fin d'études (Mémoire) dans la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education, Département des Sciences de l'Education.

Notre intention est de mener des recherches dans le domaine de l'éducation en milieu rural. Nous nous préoccuperons particulièrement d'analyser les causes qui seraient à la base des comportements aberrants observés chez les filles du milieu rural et les moyens pour y remédier.

Vous comprenez certainement que c'est sur vous, les parents que nous comptons recueillir les informations les plus authentiques intéressant notre recherche car, c'est à vous-mêmes qu'en grande partie la tâche d'éduquer incombe.

Nous nous sommes munis d'un appareil enregistreur afin de pouvoir garder fidèlement les informations reçues, qui resteront strictement confidentielles.

Nous vous remercions déjà de l'accueil que vous nous avez réservé et surtout les informations que vous allez nous livrer.

MERCI

2. Guide d'entretien.

. EN KIRUNDI.

1. Ubu mwihweje mubona gute inyifato y'abana b'abigeme?
 - Mu babona gute imbere y'amategeko yanyu?

2. Mubona gute inyifato yabo mu bikorwa vya minsi yose bajejwe?
- Iyo bataranguye ivyo bajejwe, mwebwe abavyeyi muvyifatamwo gute?

3. Mubona gute ububasha bw'abavyeyi imbere y'abana babo b'abigeme. Bwoba bugishemeye nka kera?

4. None mwihweje ibituma bikuru bikuru bituma abo bana bakengera abavyeyi babo n'ibihe?

5. None inyifato zitabereye abo bana b'abigeme berekana n'izihe? (zibonekeza gute?)

6. Ko muri abarezi, mwogira iki kugira izo nyifato zitabereye muzihashe?

. EN FRANÇAIS.

1. Comment jugez-vous actuellement le comportement des jeunes filles à votre égard?
- Comment vous les jugez face à vos ordres?

2. Comment voyez-vous leur attitude quant à l'accomplissement des travaux qui leur incombent?
- En cas de manquement à leurs devoirs, quelles sont vos ractions.

3. Comment voyez-vous l'autorité des parents face à leurs jeunes filles? A-t-elle le même poids comme auparavant?

4. Quelles selon vous les causes principales qui seraient à la base de ces comportements de contestation de l'autorité parentale?

5. Par quels comportements cette contestation se manifeste-t-elle?

6. En tant qu'éducateurs, que prcposeriez-vous comme voie de solutions pour freiner ces genres de comportements?

III. LISTE DES INTERVIEWES.

COLLINE	DESIGNATION	SEXE	AGE
NTUNDA	1. BAR.	F	± 46
NTUNDA	2. NDAY.	M	± 36
MUBUGA	3. NDIK.	M	± 30
RWEZA	4. BAN.	F	± 60
BUGENI	5. SAB.	F	± 35
KAREHE	6. NGAM.	F	± 65
NYAKABENGA	7. SHIN.	M	± 50
KAGOMA	8. BIS.	F	± 40
BWATEMBA	9. BAN.	F	± 38
RWEZA	10. MAN.	M	± 60
RWEZA	11. RUH.	M	± 65
NTUNDA	12. BAR.	F	± 50
NTUNDA	13. NIB.	F	± 38
MUBUGA	14. NDAB.	F	± 55
BWATEMBA	15. RUR.	M	± 51
BWATEMBA	16. NYAB.	M	± 50
KAREHE	17. MAN.	M	± 30
NTUNDA	18. KAB.	F	± 40
NYAKABENGA	19. NDIH.	F	± 45
NTUNDA	20. MPAW.	M	± 42
MUBUGA	21. NDUW.	F	± 30
MUBUGA	22. NIB.	M	± 36
KAGOMA	23. NIY.	F	± 30
KAREHE	24. NIK.	M	± 35
RWEZA	25. NSEN.	F	± 39
BUGENI	26. KAS.	M	± 31
BUGENI	27. KAB.	M	± 36
NYAKABENGA	28. NIN.	F	± 35

COLLINES	DESIGNATION	SEXE	AGE
KAGOMA	29. NIJ.	F	± 30
NTUNDA	30. SIB.	M	± 50
BWATEMBA	31. SIN.	M	± 60
BWATEMBA	32. NDIM.	F	± 60
MUBUGA	33. NIK.	F	± 37
MUBUGA	34. NTAB.	M	± 30
KAREHE	35. KAB.	M	± 42
KAREHE	36. NIY.	F	± 28
RWEZA	37. BAR.	F	± 30
KAGOMA	38. BED.	F	± 45
NTUNDA	39. SIM.	M	± 33
MUBUGA	40. NYAB.	M	± 50
NYAKABENGA	41. CON.	M	± 30
BUGENI	42. NDIK.	M	± 60
KAREHE	43. RUK.	M	± 40
KAGOMA	44. MAN.	M	± 38
RWEZA	45. MIK.	F	± 40
RWEZA	46. SIN.	M	± 43
NTUNDA	47. MUJ.	F	± 33
MUBUGA	48. RUB.	F	± 50
MUBUGA	49. KAN.	F	± 60
NYAKABENGA	50. KAR.	F	± 40
BWATEMBA	51. NTIM.	F	± 41
RWEZA	52. NDER.	F	± 55
KAGOMA	53. NAH.	F	± 39
KAREHE	54. NIR.	F	± 52
MUBUGA	55. BAN.	M	± 35

COLLINES	DESIGNATION	SEXE	AGE
KAGOMA	56. NYAN.	M	± 41
KAREHE	57. BIG.	F	± 32
NTUNDA	58. NKUN.	F	± 41
RWEZA	59. NIB.	M	± 38
RWEZA	60. NIY.	M	± 30
KAGOMA	61. NTIR.	M	± 34
BUGENI	62. NTAK.	F	± 38
BUGENI	63. MIN.	F	± 35
BUGENI	64. NIR.	F	± 52
BUGENI	65. BID.	M	± 40
BUGENI	66. NYAW.	M	± 32
KAREHE	67. NDAY.	F	± 30
NYAKABENGA	68. HAT.	F	± 31
NYAKABENGA	69. NIY.	F	± 43